

Itinéraires de la “réussite” ?



Mobilité des Enfants et Jeunes au Bénin, Burkina Faso et Togo



Mouvement Africain
des Enfants et Jeunes
Travailleurs (MAEJT)

(Etude collective)

JEUDA 121

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations concernées par cette publication. Reproduction libre pour des usages pédagogiques ou scientifiques avec indication claire de la source et de l'adresse, ainsi que l'envoi de copies à Enda.

- **Rédaction : Abou-Bakari Imorou**
- **Consultants des 3 pays**
 - *Cather Nansounon, Bénin*
 - *Mme Hien Laure, épouse Zongo, Burkina Faso*
 - *Mr Romain Kassegne Outcha, Togo*
- **Facilitation**
 - *EJT, CNAEJT Benin, CNAEJT Burkina Faso, CNAEJT Togo*
 - *Parents et partenaires du : Bénin - Burkina Faso - Togo*
 - *Moussa Harouna : Coordinateur programme MAEJT*
 - *Aimé Bada : chargé de la formation enda*
 - *Mamadou Niambélé : assistant formation enda*
- **Cartes : Herve Kombieni du Bénin**
- **Crédit photos : MAEJT**
- **Illustrations : Anoh Jean Cyril, Maïga Moussa, Simboro Seydou**
- **Réalisation : El Hadj Sarr, Fabrizio Terenzio**

© enda tm jeunesse action. mai 2011

ISSN 0850 - 1629

*L'étude a eu le soutien de Plan,
Save the Children et Terre des Hommes.
Son tirage et sa diffusion sont soutenus par
Save the Children (Finlande et Suède)*

PROJET FINANCE PAR L'AIDE
PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT
DU MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES DE FINLANDE



Save the Children



Terre des hommes

aide à l'enfance Kinderhilfe
aiuto all'infanzia child relief www.tdh.ch



Enda Tiers-Monde Jeunesse Action
BP 3370 Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 33 889 34 20 -Fax : (221) 33 823 51 57
Courrier électronique : jeuda@enda.sn
Internet : <http://eja.enda.sn/>



Sommaire

INTRODUCTION	P.4
I - PROCESSUS ET CONDITIONS DE PRODUCTION DES DONNEES	P.6
II - PRINCIPAUX RESULTATS DE LA RECHERCHE	P.9
1- Flux	P.9
2- Quelques mécanismes	P.17
3- Organisation et préparation	P.21
4- Acteurs fréquemment impliqués	P.28
5- Mécanismes de protection	P.29
6- Conditions de retour au bercail	P.35
III - REFLEXION SUR LES MOBILITES	P.37
1- Perceptions locales des mobilités et du travail des enfants et jeunes	P.37
2- Approches de solutions pour une amélioration durable	P.38
3- Acquis des études	P.42
ANNEXES	P.44
1- Sigles et abréviations	P.44
2- Mots utilisés sur la mobilité	P.45
3- Bibliographie	P.46

Remerciements

Nous remercions tous les interlocuteurs pour leur disponibilité : enfants et jeunes en déplacement, en attente ou de retour, adultes, responsables et agents des structures de protection et de promotion des enfants, Enfants et Jeunes Travailleurs (EJT) des différents pays et différentes localités visitées, consultants des trois pays pour les efforts fournis dans l'accompagnement de la préparation, de la collecte des données et dans la rédaction des rapports des pays, ainsi que les structures qui ont permis la réalisation et l'aboutissement de cette étude.

Introduction

Après plus de dix ans de forte mobilisation contre la traite des enfants et les autres pires formes de travail, les résultats obtenus en termes de prévention et de répression de ces phénomènes, d'identification des enfants victimes et d'aide en leur faveur (protection immédiate, réhabilitation et solutions durables) restent mitigés, en dépit de quelques succès et progrès indéniables.

La relative faiblesse de compréhension du contexte d'intervention par les différents acteurs et la disparité des actions menées semblent expliquer, dans une certaine mesure les difficultés d'obtenir des résultats. Une meilleure connaissance des phénomènes liés à la mobilité et une plus grande synergie, s'avèrent indispensables.

Pour mieux comprendre les expériences de protection notées dans les processus de mobilité des enfants, un projet régional a été initié en 2008 sur *"les mobilités des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest et du Centre"*.

Cette initiative dénommée *"Projet Mobilités"*, vise à comprendre à partir des dynamiques propres à chaque communauté, les raisons qui justifient les départs et les difficultés que les enfants affrontent dans leur mobilité.

La présente recherche sur les itinéraires des enfants concernés par la mobilité est une initiative proposée par des membres de la Plateforme (Enda tm, MAEJT, Plan, Terre des hommes, Save the children Suède).

Il est mis en route par le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) dans trois pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso et Togo)¹.

¹*Le Bénin et le Burkina Faso ont été visés comme des pays où les Coordinations Nationales des AEJT sont assez fortes pour diriger un tel processus, car ils ont connu l'expérience en 2007 avec l'étude "transformer les victimes en acteurs". Les EJT du Togo ont aussi organisé et suivi des activités parallèles sur les Techniques d'Information et de Communication " TIC " en 2009. Les EJT de ces 3 pays sont en outre fortement impliqués dans les activités nationales relatives à la mobilité, mais aussi sur les activités du projet mobilité de la Plate Forme. Ils sont membres des Comités Nationaux de Pilotage (CNP) qui dirigent les activités sur la capitalisation (un des volets du projet mobilité de la Plate Forme) avec l'appui des bureaux nationaux de Terre des Hommes. Par ailleurs, le Bénin, le Burkina Faso et le Togo participent de façon active aux activités du projet Mobilité de la Plate Forme Régionale. On peut dire qu'il y a une grande concentration et une évolution des activités du projet Mobilité dans ces pays.*

Cette recherche fait suite à une première étude lancée en 2007 dans cinq (5) pays² pour avoir une idée des perceptions des enfants et des parents sur les motivations des déplacements des enfants et des jeunes.

Elle trouve son fondement dans la nécessité pour les EJT, dont les activités se sont focalisées jusque-là sur l'écoute, la sensibilisation, le plaidoyer, l'exode précoce, etc., d'approfondir les études sur les déplacements des enfants, pour mieux en appréhender les tenants et les aboutissants. Elle vise à contribuer à une meilleure connaissance et compréhension des phénomènes liés à la mobilité des enfants en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso et Togo), et à une plus grande maîtrise des mécanismes de protection des enfants au sein de leurs propres communautés et de leurs familles.

Trois questionnements essentiels ont constitué la trame de ces recherches sur les itinéraires de la mobilité des enfants :

- 1- comment les décisions concernant les déplacements des enfants sont-elles prises ?
- 2- quels sont les critères de choix des routes empruntées, les risques liés aux déplacements et les formes de sécurisation au cours des déplacements jusqu'à destination ?
- 3- quels sont les mobiles, les motivations qui déterminent le choix des lieux de destination, et les questions relatives aux perceptions des enfants et des jeunes eux-mêmes sur leur situation de déplacement ou non ?

Objectifs de l'étude

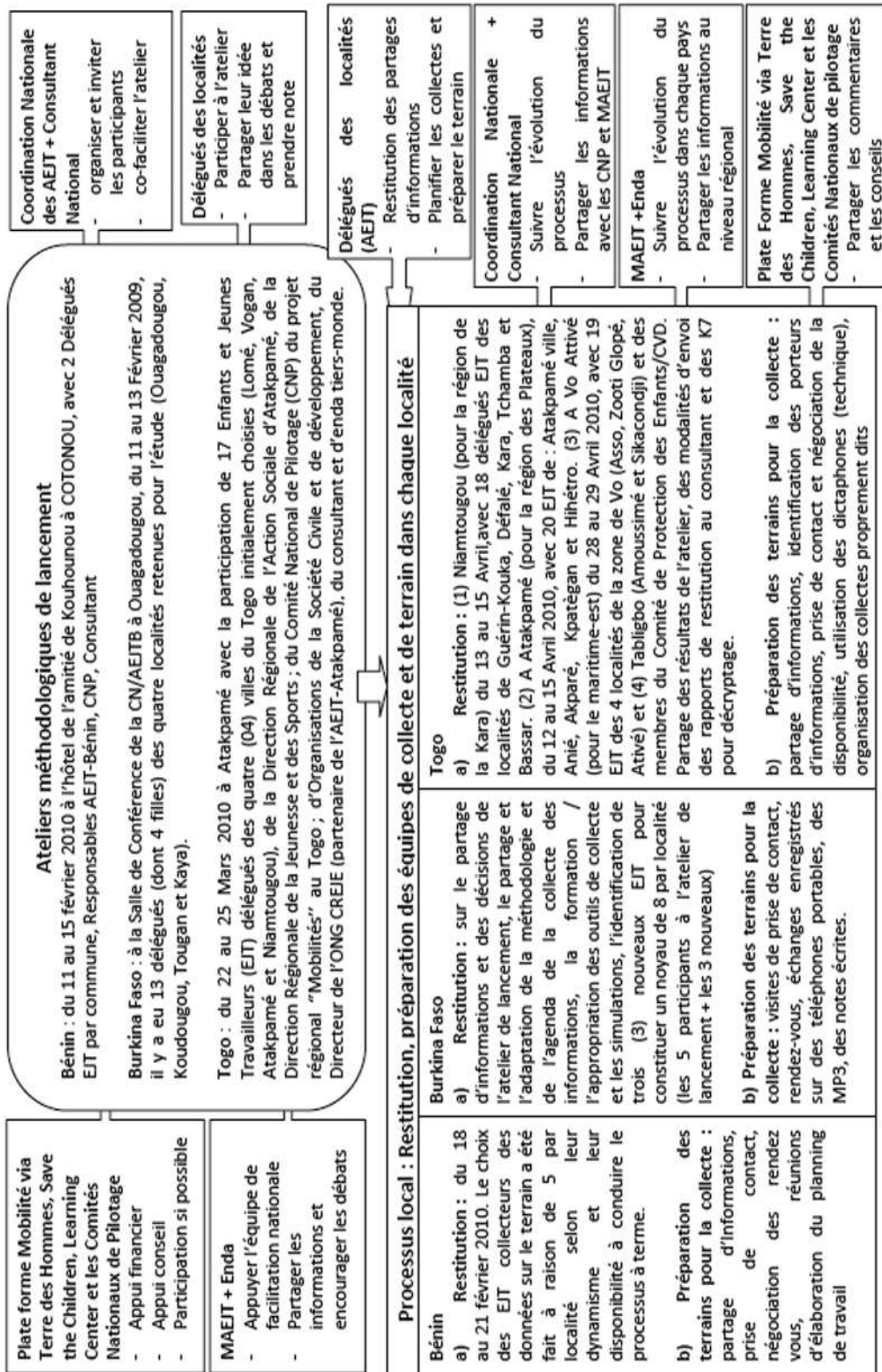
- savoir ce que pensent les enfants et jeunes des milieux ruraux et urbains, ainsi que leurs communautés d'appartenance, de la "*Mobilité*"
- comprendre davantage les raisonnements des enfants considérés à la fois comme sujets et acteurs de la recherche sur leur "*Mobilité*" (à la fois sur les zones de départ, les routes, les zones de transit et de destination)
- identifier les actions qui facilitent la protection des enfants et jeunes
- développer les connections entre les acteurs intervenant dans ces milieux.

Cette étude, la synthèse des principaux résultats des recherches menées au Bénin, au Burkina Faso et au Togo, est articulée autour de trois (3) points :

- le processus et les conditions de production des données
- les principaux résultats de la recherche
- la réflexion sur les mobilités

²Les résultats de ladite étude ont été publiés par Enda TM Jeunesse Action en 2008, avec le soutien de Plan, Save the children Suède et UNICEF, sous le titre : "*Transformer les victimes en acteurs. Exode précoce des enfants en Afrique de l'Ouest*". Jeuda n°119

I- Processus et conditions de production des données



Processus local : collecte de données sur le terrain, interlocuteurs et ateliers locaux		
<p>Bénin :</p> <p>a) Collecte des données sur le terrain : 20 EJT dont 5 par localité, ont réalisé la collecte dans les quartiers et villages suivants: (1) Agbangnizoun (Avali, Azakpata, Sahé, Agbagbo, Kinta, lissazounme, Agbangnizoun-centre) 59 entretiens. (2) Cotonou (Sainte Rita, Fifadj, Gbedjiromedé, Dantokpa, Agontinon, Vedoko marche, Fidjrossè) 55 entretiens. (3) Kandi (Kassakou, kanikpo, Moko, Dar-Essalam, Bafara, kossarou, Sinikoussouberî, Dodohouini, Bassefouni) 52 entretiens. Kétou (Kpankoun, Okpomeka, Kosikoun, Ofia, Masse, (4) Atchoubi, Idena, Massafe, Oguidigbo) 53 entretiens.</p> <p>Les interlocuteurs : 55 enfants en déplacement dont 24 filles ; 50 enfants en attente de départ dont 22 filles ; 67 enfants de retour dont 37 filles ; 34 adultes dont 16 femmes ; 13 structures de protection et de promotion des enfants.</p> <p>b) Ateliers locaux : EJT, non EJT, parents, patrons, structure d'appui et autres ONG de promotion et de protection des enfants, Ligue de défense des droits de l'Homme, autorités locales y ont participé : 34 à Agbangnizoun, 30 à Cotonou, 49 à Kandi et 30 à Kétou.</p>	<p>Burkina Faso :</p> <p>a) Collecte des données sur le terrain : 8 EJT ont fait la collecte à : (1) Ouagadougou (Ouagadougou ville et les villages de Tanghin Dassouri, Pabré et Gampéla). (2) Koudougou (Koudougou villes et les villages de Ramongo, Nandiala et Sabou). (3) Tougan (Tougan ville et les villages de Toéni, Kwaremengl et Dounkoun). (4) Kaya (Kaya ville et les villages de Pissila, Mané et Nassi. 601 interlocuteurs ont été touchés. et 95 focus groupes réalisés</p> <p>Les interlocuteurs : enfants et jeunes revenus de l'exode (récrts de leur migration) ; parents et les familles d'accueil ; chefs de gare et chauffeurs routiers et transporteurs ; chefs et délégués du village, enfants et jeunes candidats à la migration ; agents de la sécurité ; enfants travailleurs ; enfants vulnérables (enfants de la rue et autre OEV) ; leaders d'opinion ; maîtres coraniques</p> <p>b) Ateliers locaux : deux ateliers locaux (Koudougou et Tougan) dans la ville de Koudougou et (Ouagadougou et Kaya) dans la ville de Ouagadougou.</p>	<p>Togo :</p> <p>a) Collecte des données sur le terrain : 19 EJT ont fait la collecte : (1) à Lomé Golfe (Adawlato/Atikpodji/Agbadahonou/Amoutiévé/Bè/Lomé commune/Lomé port/Baguida/Agoe-Assiyé et Agoè-Terminal du sahel (Lomé préfecture) ; (2) au Sud-Est Maritime (Vogan ville/Attivé/Dzrékpo/ Asso (VO), Tabligbo ville, Sikacodji, etc. (Yoto) ; Anfoin /Mélidomé (Lacs) ; Région de Plateaux (Atakpamé ville/Anié/Akparé (Ogou) ; Kpatégan/Hihétro (Amou) Kougnowou/Djon- kotara (Akébou) ; (3) la Région de la Kara (Préfectures de la Kozah, Bassar , Dankpen et Doufelgou) ; (4) la Région Centrale (préfectures de Tchamba et Sotouboua)</p> <p>Les Interlocuteurs : 224 enfants et jeunes qui ont déjà vécu la mobilité ; 32 parents/tuteurs et patrons des enfants et jeunes travailleurs ; 16 associations CVD ou CDQ /ONG en activité dans la défense des enfants ; écoles ; Direction Générale ou Préfectorale de la Protection de l'Enfance (DGPE/DPPE) ; Syndicats de transporteurs (auto et moto)</p> <p>b) Ateliers locaux : A Kara (pour la Région de la Kara et Centrale), à Atakpamé (pour la Région des Plateaux), à Vogan (pour le Maritime-Est) et à Lomé (Zone 1 : Agoè Assiyé et Terminal du Sahel, Zone 2 : Lomé Port, Zone 3 : Agbadahonou ; Zone 4 : Bè Aklassou et Bè Dangbipé)</p>
<p>Délégués des localités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecter les données - Organiser les ateliers inviter les participants - Co-faciliter l'atelier - Partager l'info/coordonner la transcription des K7 	<p>Coordination Nationale + Consultant National</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et accompagner la transcription des K7 - Co-faciliter les ateliers - Partager les informations et draft de la synthèse 	<p>MAEJT +Enda</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre le processus, appui conseil aux pays - Partager les informations sur l'évolution du processus au niveau régional

Ateliers nationaux d'approfondissement

<p>Bénin</p> <p>A Bohicon pour 4 jours et avec l'encadrement de la Coordination Régionale et du National consultant, l'atelier a permis d'approfondir toutes les questions liées à la recherche.</p>	<p>Burkina Faso</p> <p>Du 12 au 13 juillet 2010, à Ouagadougou avec 3 représentants par localité, la consultante et la Coordination Nationale des AEJT. Les commentaires recueillis sur la synthèse nationale, ont été débattu pour apporter les informations et analyses complémentaires.</p>	<p>Togo</p> <p>23 délégués y ont participé, le CNP du Togo, le CRP- Terre des Hommes, le consultant national et celui du Bénin, du CREJe (Atakpamé), du CNARSEVT et d'Enda. Objectifs : restituer les résultats, enrichir et valider la synthèse nationale à travers des animations, des discussions, analyses, réflexions sur des propositions de solutions exprimées par les porteurs d'informations.</p>	<p>Délégués des localités + porteurs d'infos</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restituer les résultats de l'étude, partager les analyses et les informations complémentaires dans les débats <p>Coordination Nationale + Consultant National</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser, inviter les participants, - Co-faciliter l'atelier <p>Plate forme Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager les commentaires pour encourager les analyses <p>MAEJT +Enda</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-faciliter les ateliers - Contribuer à l'amendement de la synthèse nationale
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Suivi et coordination des activités du processus

<p>Bénin</p> <p>Un calendrier de mise en œuvre de la recherche a été élaboré et les stratégies de coordination des activités sur le terrain ont été définies de façon concertée entre l'équipe de suivi/supervision, les délégués EJT et les autres participants, en tenant compte des spécificités de chaque localité.</p>	<p>Burkina Faso</p> <p>Avec la supervision et la facilitation de la coordination nationale de concert avec la consultante, les AEJT de chaque localité ont eu la responsabilité de l'organisation matérielle et logistique des ateliers locaux (date, lieux, invitation des participants, réservation des salles, hébergement,...).</p>	<p>Togo</p> <p>Le consultant en synergie avec Tdh et pour enrichir et de valider les dispositions méthodologiques convenues à Atakpamé, un comité restreint de suivi, composé de Tdh, Aide et Action et de l'Unicef, a été créé au sein du CNP pour accompagner l'AEJT et le consultant dans la suite des travaux.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

II - Principaux résultats de la recherche

1- Les flux

De façon générale, le Bénin, le Burkina Faso et le Togo connaissent une longue tradition migratoire. Pour se soustraire d'une situation sociale dévalorisante, ou pour aller à la recherche de conditions de vie meilleures, les populations de ces pays se sont toujours déplacées de leur milieu d'origine vers d'autres lieux d'établissement transitoire ou définitif.

Il s'y ajoute la vieille pratique de placement d'enfants à des fins éducatives et de renforcement des liens familiaux, dite de “*confiage*”. Ces formes de placement se faisaient auprès de tierces personnes (parents proches, amis et connaissances).

Mais les observations actuelles montrent, dans certains cas, une imbrication entre le “*confiage*” et “*la traite*”. Le “*confiage*” se fait à des fins nobles d'éducation de l'enfant et de consolidation des liens familiaux. D'où la nécessité de mieux suivre le “*confiage*”³.

Ces mobilités sont marquées par toutes sortes d'exploitation des enfants surtout dans les grandes villes de ces pays : Cotonou, Lomé et Ouagadougou ou à l'extérieur, généralement en Côte d'Ivoire, au Gabon, Ghana, Nigéria, etc..

Les différentes crises économiques connues par ces pays ont favorisé la mobilité des enfants en quête de travail ou autres opportunités pouvant leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs parents. Les informations collectées au niveau des trois pays, révèlent une généralisation du phénomène. Toutes les localités de ces pays sont concernées, même s'il faut reconnaître qu'il y a des zones plus touchées que d'autres.

Il faut également retenir de façon générale, que ce sont les activités agricoles (principalement les activités champêtres), le commerce (petites Activités Génératrices de Revenus et grand commerce, vente dans les boutiques, vente ambulante de marchandises, etc.), les activités de service (travail domestique, manutention, etc.) et l'artisanat (vulcanisation, couture, coiffure, maçonnerie, menuiserie, etc.), qui constituent les grands secteurs d'activités visés par les enfants et jeunes des différentes localités visitées.

³Rappel des recommandations des Enfants et Jeunes Travailleurs (EJT) sur le “*confiage*” : “**Aux parents qui veulent confier leurs enfants de** : bien regarder la situation de la famille d'accueil si elle est gentille, pas méchante ; ne pas confier l'enfant à cause de la richesse de la famille d'accueil ; rendre visite régulièrement à l'enfant pour savoir s'il est bien, ne pas le jeter. **Aux familles d'accueil de** : prendre les enfants qu'on leur confie comme leurs propres enfants et les traiter tous pareils. Les corriger selon leur façon d'duquer mais jamais les maltraiter”. Jeuda 106, p.20

Au Bénin

Pusieurs catégories de personnes sont engagées dans la mobilité. Parfois, des familles entières effectuent le déplacement, avec la prédominance des jeunes filles et garçons. Les différents groupes socio ethniques connaissent des traditions différentes de mobilité. Chez les Fons et les Nagots, ce sont beaucoup plus les petites filles qui sont les plus engagées dans les sentiers de la mobilité.

Par exemple, les filles Nagots de la commune de Kétou effectuent des déplacements à la recherche de biens matériels. Les Haoussas et les Fons qui choisissent cette localité comme destination, la quittent lorsqu'ils ne sont pas satisfaits de leur séjour. Par ailleurs, les Holli retournent chez eux en saison sèche et font le trajet inverse encore, en saison pluvieuse (ils font des vas-et-viens). Les autochtones de Kétou bougent souvent vers les régions Yorouba du Nigeria (Abéoukouta, Ayetoro, Imèko, Obada, etc.).

La zone de Kandi regorge de groupes socioculturels étrangers qui mènent des activités insufflant une dynamique à l'économie locale qui sollicite de la main d'œuvre infantile exerçant aux alentours des marchés. Cette dynamique s'explique par la position géographique de cette localité qui est à cheval entre le Burkina Faso (via la Commune de Banikoara) et le Nigeria (en passant par la Commune de Ségbana) d'une part, et le Niger (en passant par Malanville), d'autre part.

Il y a de nombreuses localités dans lesquelles, on note, pendant les vacances, un flux important de mobilité d'élèves à la recherche d'argent pour faire face aux dépenses liées à leur scolarité. A Agbangnizoun, on les appelle les "*Houefifovi*" qui signifient "*enfants de fin d'année*".

Cotonou, la capitale économique du Bénin, constitue le carrefour de la mobilité et concentre la majorité des enfants et jeunes dans et aux alentours des marchés. On y rencontre autant de filles que de garçons de tous les horizons. Elle est aussi un lieu de transit très important où les enfants mobiles marquent une escale de mobilisation de ressources nécessaires à la poursuite des itinéraires de leurs mobilités.



Participant^{es} à l'atelier du Bénin

Au Burkina Faso

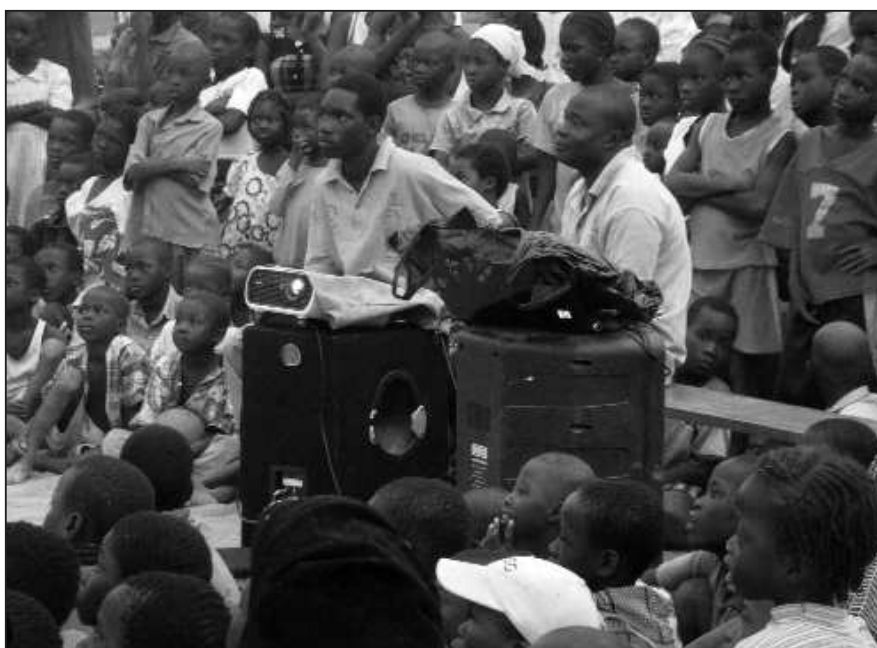
Le choix de la destination est influencé par le sexe, l'activité visée et la localité de départ. Selon les destinations, il y a des mobilités internes et des mobilités externes.

a) Dans la zone de Koudougou

- les jeunes filles vont des villages vers Koudougou et environnants ; des villages vers Bobo Dioulasso et Ouagadougou pour le travail domestique
- les garçons vont à l'extérieur du Burkina Faso (la Côte d'Ivoire est comme le paradis des jeunes qui vont à l'extérieur)
- ceux qui restent à l'interne vont vers les zones fertiles d'agriculture (culture du coton, jardinage, etc.). Celles qui sont les plus prisées sont : Bobo-Dioulasso, Léo, Orodara, Ponon, Sibi, Soa, Ténado et Toma
- ces dernières années, les sites d'orpaillage de Dassa, Pekouan, Pouni et Zoula sont les destinations de nombreux jeunes
- du fait d'une forte colonie de ressortissants de Koudougou en Côte d'Ivoire, il y a un important flux de départs d'enfants et de jeunes de cette localité vers les champs de plantation de Café et de Cacao.

b) Partant de Tougan

- les flux conduisent les filles des villages vers les centres urbains comme Bobo-Dioulasso et Ouagadougou pour le travail domestique et la restauration
- les flux très localisés où certaines filles (les plus jeunes) se déplacent d'abord non loin de leurs localités : Bangassogo, Bassan, Bissi, Dounkoun, Gomboro, Kuoin, Kourin, Kwarmengel, Louta, Mara, Mouara grand et petit, Niankoro, Nionkoro, Niworo, Pini, Soumara, Soumarani, Toéni, Thiao, Tougarè ou dans les villages situés sur l'axe de leurs lieux d'origine à Tougan
- le Mali est un pays d'accueil pour les enfants du Burkina Faso, surtout ceux originaires du Sourou (filles migrantes, enfants talibés, etc.), en particulier ceux du village de Niworo
- certaines filles domestiques originaires du Sourou, sont sur les sites d'orpaillage de Kaya et Zorgho



Partage sur le terrain au Burkina Faso

c) Autour de la zone de Kaya

- les déplacements des jeunes filles de Kaya et des villages environnants vers Bobo Dioulasso et Ouagadougou pour le travail domestique, principalement
- les déplacements à l'intérieur du pays de jeunes gens qui vont vers les zones fertiles d'agriculture (Banfora, Bobo-Dioulasso, Orodara, etc.)
- les déplacements récents mais grandissants de jeunes gens qui s'orientent ces dernières années, vers les sites aurifères (Moktédo, Ziniguima, Zorgho, ...). Pour ces jeunes, les sites aurifères rapportent beaucoup, en peu de temps
- la région de Kaya et ses environnants sont devenus un pôle d'attraction et une zone d'accueil pour les jeunes orpailleurs, avec l'apparition de nombreux sites aurifères
- le départ de nombreux petits garçons pour le Mali, avec les maîtres coraniques : ils ne suivent pas les voies habituelles pour éviter les contrôles
- les jeunes sont plus mobiles que les enfants. Toutefois, il arrive que les enfants partent en groupe pour sécuriser leur déplacement. A Korsimoro par exemple, certains transporteurs rassemblent les enfants pour les amener en Côte d'Ivoire : 10 enfants de moins de 13 ans ont été interceptés en 2010
- les déplacements en dehors du pays : ceux de jeunes garçons plus attirés par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Niger

Tout comme les capitales des autres pays, Ouagadougou et ses villages environnants constituent de grandes zones de départ, d'accueil et de transit pour les enfants et jeunes en mobilité. Ils y restent pour travailler et continuent dans les villes secondaires : Bobo-Dioulasso, Dédougou, Fada, Houndé, Orodara ou sur les sites d'orpaillage.

Certains poursuivent leurs routes vers les pays voisins : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Niger. Les filles et les garçons (plus jeunes) des villages environnants sont plus mobiles que ceux de Ouagadougou Centre. Par ailleurs, les filles se déplacent plus que les garçons. Elles vont travailler hors de leurs villages pour préparer leurs trousseaux de mariage. Elles se font la concurrence dans l'étalage de leurs jolis articles, ce qui incite les autres à partir.

Actuellement, les jeunes garçons des villages environnants (Bassinko, Boussé, Gampéla, Laye, Pabré, Sourgou et Sourgoubila) se déplacent plus que ceux de Ouagadougou.

Avant, les enfants sortaient beaucoup plus que les jeunes qui géraient, pour la plupart, des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ou des jardins potagers. Mais, par manque d'eau et d'espace pour le jardinage et le maraichage, cette tendance connaît un changement.

Les garçons plus petits et les filles plus grandes sortent, mais en cachette. Les grandes filles sortent moins que les garçons car les parents ont peur qu'elles ne soient "gâtées" et les fiancés n'acceptent pas le libertinage des filles. Les jeunes garçons sortent de façon volontaire mais la mobilité des petits garçons se fait en cachette (ceux qui n'ont pas les encouragements des parents). Les enfants se limitent à Ouagadougou et les jeunes vont hors du Burkina Faso.

Au Togo

Les grandes zones de mobilité sont :

- la région de la Kara : préfectures de Bassar, Binah, Dankpen, Doufelgou et de la Kozah
- la région Centrale : préfectures de Sotouboua, Tchamba et Tchaoudjo
- la région des Plateaux : préfectures de l'Akébou, Amou, Moyen Mono, Ogou et Wawa
- la zone Sud-Est Maritime : préfectures des Lacs, de Vo, de Yoto et du Zio.

Tout comme Cotonou au Bénin, la ville de Lomé est une zone d'accueil (à 80%, environ) et de transit (à 10%, environ) des flux internes mais aussi des enfants et jeunes venant des pays voisins de la Sous-Région Ouest Africaine.

En direction de Lomé, la mobilité régionale fournit des enfants venant du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana, de la Guinée, du Mali et du Niger. La ville de Lomé n'est considérée comme zone de départ qu'avec environ 10% des mouvements. Qu'il s'agisse de mobilité interne ou externe, comme dans les autres pays, de grandes catégories de flux se font suivant les âges, les statuts (élèves ou non) et la saison.

a) les flux saisonniers

Ce sont des flux d'élèves (10 à 17 ans) à la recherche de travail de vacances en direction du Ghana et du Nigeria et du Togo (Lomé). La durée annuelle de ce flux est de deux (02) mois (Juillet - Août).

Ces flux saisonniers d'élèves constituent parfois, des mobilités plus durables qui entraînent la déscolarisation des enfants concernés. Par exemple, les données du terrain nous renseignent que dans la zone Sud-Est Maritime, sur 50 enfants et jeunes partis en vacances, environ 35 reviennent (estimation des Enfants et Jeunes de Vogan).

Pour le reste des régions, la majorité (95 - 99%) revient toujours pour continuer les classes dans leurs zones de départ, sauf ceux qui ont prévu de changer de milieu. Dans ce cas, le déplacement de travail n'est pas à mettre en cause.

Il y a les flux de jeunes déscolarisés ou non scolarisés (18-25 ans) migrants non saisonniers inter-villes du pays (Lomé, notamment) et vers le Nigéria (garçons en majorité), le Benin et le Burkina Faso (filles en majorité), le Ghana (les deux sexes) et rarement vers la



Une fille de Lomé parle de sa mobilité

Côte d'Ivoire, le Gabon, et la Lybie. Ce flux ne connaît pas de saisons particulières.

Cependant, les périodes de forts départs s'observent en janvier (après les fêtes de fin d'année) et en septembre pour ceux issus de la zone Kozah (après les "évalas" : luttes traditionnelles en pays Kabyè qui ont lieu pendant les grandes vacances scolaires).

Suivant les destinations (zones d'accueil) et les activités, il y a une diversité dans ces deux grands types de flux.

b) Principaux flux internes en direction de Lomé

Nous avons un point de chute important avec la grande variété des provenances vers Lomé.

- Flux Sud-Est Maritime - Lomé

Ce flux a comme point de chute principal le Grand Marché et ses environs. Il est constitué, en majorité, d'enfants (8 à 16ans) parce que facilement manipulables et maîtrisables ; mais aussi parce que la zone de départ est plus proche de Lomé. Ce flux a comme chute le Grand Marché de Lomé. Il est très important et compte beaucoup d'enfants.

Les enfants et jeunes en mouvement qui entrent dans cette zone du pays viennent principalement des villages suivants : Atchavéglo, Akoumapé, Amégnran, Dagbati, Dzrékpo, Hahotoé, Kossidamé, Sagada-Agokponou (Vo), Anfoin, Aklakou, Atitogon, Mélidomé (Lacs), Tabligbo, Sika Condji (Yoto).

Une analyse qui met en relief le sexe et le type d'activités menées par ces jeunes gens, fait apparaître une série de sous-catégories :

- filles portefaix au Grand Marché
- filles revendeuses ambulantes ou “postées”, serveuses dans les bars
- filles domestiques : employées de maison/gardes-bébés, etc.
- garçons (15 - 25 ans) vendeurs de chaussures et de vêtements de friperie à Atikpodji (Grand Marché)
- garçons (15-20 ans) vendeurs ambulants d'articles de toilette et d'objets de ménage : savons, désodorisants, brosses, cirages, rasoirs, cintres, etc., à travers la ville ; et aux feux rouges pour les plus petits de 8 à 12 ans

- Flux du reste du pays vers Lomé, constitué d'enfants et de jeunes issus des différentes régions

La diversité des régions de provenance des enfants et jeunes, montre des :

- filles de la région de la Kara (Bassar, Dankpen, Kozah, etc.) et Centrale (Sotouboua, Tchaoudjo, etc). Entre 16 et 25 ans, elles sont pileuses de fofou dans les maquis ou serveuses dans les bars et pour les plus petites (10 à 13 ans), elles font la plonge ou encore sont vendeuses ambulantes ou “*postées*” au Grand Marché
- filles des Plateaux (Akébou, Akposso, Ifê), serveuses dans les bars
- garçons de 15 à 25 ans issus des différentes régions, employés comme garçons de maison ou pour l'entretien des fermes agricoles ou d'élevages appartenant à des personnes riches
- garçons de différents âges, habituellement compris entre 16 et 25 ans, conducteurs de taxi-moto, aides-maçons et aides-taxi-bagages. Les jeunes s'adonnent aux activités de business au Port, sont des ouvriers industriels à la Zone Franche (y compris quelques filles), etc.

c) Principaux flux en dehors du Togo

- Vers le Nigeria

Les flux en direction de Lagos (dans différents quartiers), partent en majorité de la zone Sud-Est Maritime (les préfectures des Lacs, de Vo et de Yoto pour l'essentiel). Les activités portent sur l'aide aux parents, proches parents ou aux tuteurs d'accueil, dans leurs activités. Il y a aussi les petits travaux de débrouillardise urbaine : la plonge dans les bars et maquis, les travaux domestiques (nettoyage, lessive à domicile), la vente ambulante dans la rue (chez les enfants) et spécialement chez les filles, la petite restauration de rue, la garde d'enfants, etc.

Les flux en direction des régions suivantes : Abeokuta, Ibadan, Ogbomoshô, Oyo city, partant en majorité de la région des Plateaux (Amou et Ogou, surtout), Kara (Bassar, Dankpen, Défalé, Doufelgou, Kozah) et Centrale (Komboli, Sotouboua, Tchamba, etc.) pour le métayage dans les champs (pour les garçons) et les travaux domestiques pour les filles.

- Vers le Bénin

- flux de jeunes filles domestiques et servantes dans les bars et maquis. Elles sont issues de différentes régions et vont vers Cotonou
- flux de jeunes garçons des régions de Kara, vers les zones rurales de Dassa, Parakou, Savè, etc.

- En direction du Ghana

- flux de jeunes filles domestiques (Akébou - Accra)
- flux d'enfants et de jeunes domestiques (Vo - Accra)
- flux de jeunes garçons métayers de la zone Bassar vers Kumassi, Tamale et Yendi (dans des zones rurales)

- Vers d'autres pays

Certaines mobilités d'enfants et de jeunes partis des localités du Togo, les conduisent au Burkina Faso et au Niger. Il s'agit de flux constitués de jeunes filles (18 à 25 ans) qui, en majorité, viennent de la région de Kara (Bassar, Dankpen, Kozah, notamment) et Centrale (Bafilo, Tchaoudjo, etc.). Niamey et Ouagadougou sont les villes de prédilection de ce flux. Servantes de bars ou de maquis, employées domestiques, constituent pour l'essentiel les activités de ces filles.

Le flux vers le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger avec maintenant, le Ghana, est devenu un nouvel axe très important.



Un jeune de Lomé raconte sa mobilité

2- Quelques mécanismes

Dans les trois pays, il ressort des entretiens réalisés avec la plupart des interlocuteurs que le concept de "mobilité" renvoie à trois éléments :

- un **déplacement** (d'un point à un autre, ce dernier n'étant pas forcément le dernier, tout en ayant un objectif plus ou moins précis),
- en **quête** de ... (recherche de quelque chose, de biens matériels)
- pour une **amélioration de sa situation initiale** (d'une condition de vie jugée insatisfaisante vers une autre qu'on espère meilleure).

Si beaucoup d'interlocuteurs justifient la mobilité des enfants et des jeunes par des considérations de statut et de prestige social, les évocations des raisons relatives à la survie, à l'organisation sociale qui valorisent le grand nombre d'enfants, permettent d'avoir une idée des contraintes structurelles qui justifient certains déplacements d'enfants et de jeunes.

Par conséquent, il y a sur l'ensemble des sites une longue série de causes liées aux conditions économiques qui poussent à la mobilité.

De ce point de vue, la mobilité est définie comme des "*mouvements, des voyages ou des déplacements que les enfants et les jeunes effectuent soit à l'intérieur du pays, soit vers l'extérieur à des fins économiques*".

La recherche de biens matériels et d'argent pour soi-même et pour les autres membres de la famille (père, mère, petits frères ou sœurs) pour régler des problèmes de scolarité, d'apprentissage de métier, de petit commerce, de dot, d'honneur de la famille (exemple : règlement de dettes contractées par un parent), etc., constituent les raisons évoquées pour justifier les départs.

"Je ne fais rien ; c'est une copine qui m'a dit qu'il n'est pas bon de rester sans rien faire et qu'il y a des domestiques qui gagnent 25.000 francs cfa. Si j'arrive à faire 3 mois, je pourrai payer ma scolarité. Mais, si jamais, j'en parle à mon père, il me ramène au village. Ma mère a refusé (...). Mais, c'est moi-même qui vais le faire. Je pars pour revenir dans 3 mois".

Fille du Bénin

Objectifs de ces mobilités :

- **la mobilité de survie** : c'est la quête de ressources pour l'amélioration des conditions de vie ou pour la satisfaction des besoins vitaux tels que se nourrir et se vêtir pour les Enfants et Jeunes Travailleurs eux-mêmes et leurs familles (pauvreté des parents)
- **la mobilité éducative** : c'est l'initiation à la vie sociale et la préparation des enfants pour affronter les difficultés de la vie et à triompher éventuellement devant les épreuves. Ce type de mobilité inclut la situation des enfants qui changent de milieu pour des raisons scolaires, académiques ou de formation (apprentissage d'un métier hors de leurs localités d'origine)
- **la mobilité d'ascension sociale** : c'est la recherche de matériel et d'argent pour faire face à certains rites sociaux comme le mariage, le baptême, la sortie de couvent
- **la mobilité professionnelle** : c'est la volonté intrinsèque des enfants de travailler pour être autonomes

"Je suis parti en Côte d'Ivoire pour améliorer mes conditions de vie. A la mort de mon père, l'héritage a été partagé et je n'avais plus rien à faire ici.

Au départ, je n'avais pas de destination finale ; je suis parti comme ça sans tuteur. J'ai informé ma mère et lui ai remis 25.000 francs cfa, elle m'a béni. Je suis d'abord allé à Bobo Dioulasso (Bobo) où j'ai fait une semaine.

On cherchait des gens qui voulaient partir en Côte d'Ivoire. Le transport de Bobo à la ville de Mân en Côte d'Ivoire coûtait 60.000 francs y compris les frais de route à chaque barrière de police. Il fallait payer, je n'avais pas de papiers.

Je me suis arrangé avec un ami qui m'a trouvé une carte scolaire. En cours de route, je disais chaque fois que je partais chez mes parents prendre de l'argent pour revenir payer ma scolarité.

Quand je suis arrivé à Mân, on m'a fait savoir que je pouvais avoir facilement du travail à Danami. Je suis allé dans ce champ de cola où j'ai fait deux ans et le propriétaire me devait 250.000 ans francs.

Dans le champ, j'ai reconnu un enfant de Bobo, un ami d'enfance que sa mère croyait mort. Pourtant, il était bien vivant, seulement il n'avait pas de moyens pour revenir chez lui. Il y avait aussi deux jeunes de Tuine, un village de Tougan, cinq maliens et d'autres que je ne connaissais pas.. On ne s'entendait pas souvent à cause de la nourriture.

Deux années après, le propriétaire m'a donné 80.000 f cfa tout en me disant que je peux aller me plaindre là où je veux. A Danami, tout le monde le connaît et il fait de petits cadeaux aux autorités.

Comme je ne voulais pas de problèmes, j'ai pris mes 80.000 francs et je suis venu m'installer à Ferqué (Ferkéssédougou).. J'ai laissé à Danami beaucoup de jeunes qui n'ont pas reçu leur argent. Le patron les a accusés de voleur de colas. Il a dit aux policiers que 8 de ses employés ont volé sa cola pour la revendre. Ils ont été mis en prison par les policiers.

A partir de Ferké, j'achetais des habits à Korhogo pour les revendre. Durant mes déplacements, je dormais à la gare en cachant bien mon argent avec du scotch. A la gare, on dort avec les vagabonds et on ne craint rien car on est obligé de se transformer en vagabond.

Avec deux amis connus sur place, nous avons loué une maison payée à 7.000 francs. Malgré tous mes efforts, après une année, je n'ai eu que 140.000 francs. Il me manquait donc 10.000 pour avoir les 150.000 francs que je voulais.

J'ai voulu partir au Ghana mais je ne l'ai pas fait. Je suis allé dans une autre ville où je gérais un kiosque. Là, on me payait chaque soir, à la descente, soit 300 ou 400 francs.

Je suis tombé malade et durant 06 mois, je me suis soigné avec mon propre argent. Le propriétaire m'a dit de me soigner avec mon argent, sinon j'allais mourir ; il va me prendre tout ce que j'ai et m'enterrer.

Ensuite, je suis reparti et j'ai fait escale à Bobo d'où j'ai appelé ma mère pour lui dire que je n'ai pas réussi. Elle m'a simplement dit que réussite ou pas de revenir, voila pourquoi je suis à Tougan".

Jeune de Tougan en mobilité

Causes de ces mobilités

Ces situations sont dues à la conjugaison des facteurs suivants :

- pauvreté des parents et déficit de prise en charge, issus de divers facteurs
- situation d'orphelin (mort précoce des parents)
- échec scolaire : l'école est souvent jugée par les parents comme quelque chose qui fait dépenser beaucoup d'argent. Cela conduit certains enfants à l'abandon de l'école. La réussite scolaire entraîne aussi la possibilité de continuer ailleurs
- précarité de la vie au village (pas de travail rémunérateur)

- absence d'opportunités de réussite et de repères pour les jeunes (horizon économique bouché)
- délabrement des centres de formation et des écoles, surtout en milieu rural

"Je réside à Lomé ; je suis venu à Kandi (Bénin) pour faire le tissage (...) Mon papa, m'a encouragé de sortir pour voir ce qui se passe ailleurs, connaître les réalités de la vie et apprendre à gérer mes ressources. C'est pourquoi je suis arrivé ici à Kandi faire le tissage (...) Mes parents sont au courant parce qu'à mon départ, ils connaissaient mes objectifs "

Jeune de Lomé (Togo) en mobilité à Kandi

D'autres raisons non moins importantes :

- conflits avec les parents pour des raisons diverses
- situations conflictuelles entre les professeurs et les élèves
- violence et harcèlement dans les écoles et centres de formation qui amènent à l'abandon scolaire et amplifient la situation de mobilité
- besoin d'affirmation d'une certaine indépendance vis-à-vis des parents
- curiosité ou envie de découvrir un autre "monde"
- suivisme : le retour "glorieux", avec des motos, de ceux qui sont partis (au Nigéria surtout), est un excitant pour les autres jeunes restés au village

Selon les objectifs poursuivis (apprentissage, paiement de frais de formation, question de survie, être autonome, changement de statut social, etc.) et les opportunités de mener les activités identifiées par les parents ou celles du terrain d'accueil, les enfants en situation de mobilité se déplacent de façon directe (c'est-à-dire d'un point A vers un point B) ou par étape (en transitant par un certain nombre de lieux).

Dans la recherche d'opportunités d'emplois vers les lieux de destination, il y a un lien, dans beaucoup de cas, entre les activités exercées sur les lieux de départ et les lieux de destination. On assiste à une sorte d'exportation des compétences locales vers les localités d'accueil, de sorte que les enfants et jeunes agriculteurs sont orientés vers les zones de production agricole pendant que ceux qui ont une tradition commerciale ou artisanale vont vers des zones commerciales et de petits métiers.

Pendant que certains enfants interviewés ont éprouvé du mal à décrire les trajectoires empruntées lors de leurs mobilités, d'autres nous ont renseigné sur, tout au moins, leurs lieux de départ et d'arrivée. Ce qui nous a permis d'identifier un certain nombre d'itinéraires empruntés par les enfants et les jeunes (la liste est bien sûr loin d'être exhaustive) que nous avons tenté de cartographier avec l'aide d'un spécialiste (*Voir la carte des flux, pages 24-25*).

3- Organisation et préparation

La décision de "*partir pour l'ailleurs*", qu'elle vienne de l'enfant ou des parents ou d'une tierce personne, résulte toujours d'une motivation fortement sous-tendue par une diversité de logique dont la plus plausible reste celle de l'imitation.

"On veut, en effet, y aller parce que d'autres y sont allés, parce que d'autres y vivent, parce que d'autres y ont réussi, parce que rien n'interdit que si d'autres n'ont pas réussi, que la réussite ne soit pas une idée généreuse et charnue". (Godong, 2005 cité dans Mimche et al., 2005 : 11).

L'analyse des trajectoires fait apparaître une grande diversité d'acteurs qui jouent des rôles plus ou moins déterminants dans les motivations des départs. Les expériences évoquées montrent que l'idée du départ peut être suggérée par des amis, des parents ou des connaissances.

Il y a aussi des cas où c'est plutôt un évènement ou une situation quelconque qui est à la base de la décision de partir : déceptions, malheurs ou autres difficultés quotidiennes de la vie, chômage et pauvreté.

Différentes formes de mutations sociales importantes rendent les villages pénibles et il y a plusieurs sortes d'attraits exercés par les grandes villes des trois pays de l'étude. La ville est présentée comme un lieu de réussite sociale et économique par excellence.

L'influence des cas de réussite d'autres enfants et de jeunes en mobilité ou la sollicitation d'un parent résidant en ville, sont évoqués. Il apparaît que l'idée de partir ne naît pas toujours de la même manière chez tous les enfants et jeunes de même que les éléments matériels de sa mise en œuvre ne sont pas toujours identiques.

"J'ai décidé d'aller au Nigeria parce qu'il n'y a pas d'argent au Bénin et la plupart des gens, c'est là-bas qu'ils vont travailler pour avoir de l'argent".

Jeune déscolarisé du Bénin, Kétou

"Un oncle qui travaille déjà en Côte d'Ivoire peut demander un enfant. Pendant son séjour au village, l'oncle va user de toutes les influences, négociations et cadeaux, etc., pour amener l'enfant ou ses parents à décider de sa mobilité pour aller travailler. Lorsque l'enfant est très petit, ce sont ses parents qui décident de son départ même s'il est d'avis contraire".

Interlocuteur du Burkina Faso

"Il arrive parfois que la décision vienne des convoyeurs qui sont souvent des commerçants ou natifs d'un même milieu. Ils viennent leur proposer le déplacement de leurs enfants".

Jeune originaire d'Atakpamé au Togo

Deux cas de figure se présentent chez les parents :

- les parents prennent l'initiative d'envoyer les enfants ailleurs (donc avec leur consentement et dans l'espoir que le départ de l'enfant constitue une source d'amélioration de leurs conditions de vie). Ils sont accompagnés des bénédictions des parents et, parfois, bénéficient même d'un appui financier pour leur déplacement.
- les avis des deux parents sont contradictoires ou même conflictuels. Ici, la décision favorable au départ l'emporte souvent.

S'il y a résistance de l'enfant, des stratégies sont développées par les parents, dans l'application de leur décision, pour le contraindre à aller à la recherche de l'argent et de biens matériels :

- *"les parents essaient de comparer les enfants, en prenant l'exemple de celui du voisin en disant : l'enfant d'un tel m'a donné de l'argent pour la cola et toi tu es là, bon à rien"*

- *"il y a la comparaison que tes parents font avec les jeunes de ta génération, qui sont "sortis", l'étalage de leurs biens, ce qu'ils ont pu réaliser ; et tu entends dire, ce n'est pas la peine, on ne peut pas compter sur lui ! ..."*

- *"les parents ne te considèrent pas, même si tu es l'aîné et si tu n'es jamais sorti. S'il y a des problèmes sociaux, ils rassemblent les vieux et les plus jeunes que toi mais qui sont déjà sortis ; et toi on ne te dit rien ; tu comprends le message et cela t'incite à partir"*

- *"il y a des manières détournées de te mettre la pression : on peut décider de réduire ta ration alimentaire et quand tu te plains on te dit que c'est le fruit du travail des autres qui te fait manger et cela va t'amener à partir"*

- *"à Koudougou, un père a menacé de chasser de la maison son épouse si elle ne convaint pas l'enfant de partir en Côte d'Ivoire"*

- *"les paroles de ma mère m'ont révolté et je suis parti sur le site d'orpaillage. En une semaine, j'ai acheté mon vélo à 80 000 FCFA et 12 tôles pour construire la maison de ma mère"*

Un jeune du Burkina Faso

Si les parents sont très engagés dans l'idée du départ d'un enfant et que ce dernier fait de la résistance, il peut faire l'objet d'exclusion. Il est détaché de la famille pour cultiver lui-même son lopin de terre pour se prendre entièrement en charge. En plus, ils ne s'impliquent pas dans l'organisation de son mariage.

L'initiative de partir vient de l'enfant

Ses parents :

- sont tous les deux consentants, la décision de l'enfant est approuvée à l'unanimité
- sont tous les deux contre et l'enfant obstiné, développe des stratégies de départ, en général clandestinement avec ses amis
- les opinions des parents sont contradictoires et conflictuels, la décision de l'un des deux prime.

Généralement, la décision de celui qui est favorable au départ de l'enfant l'emporte :

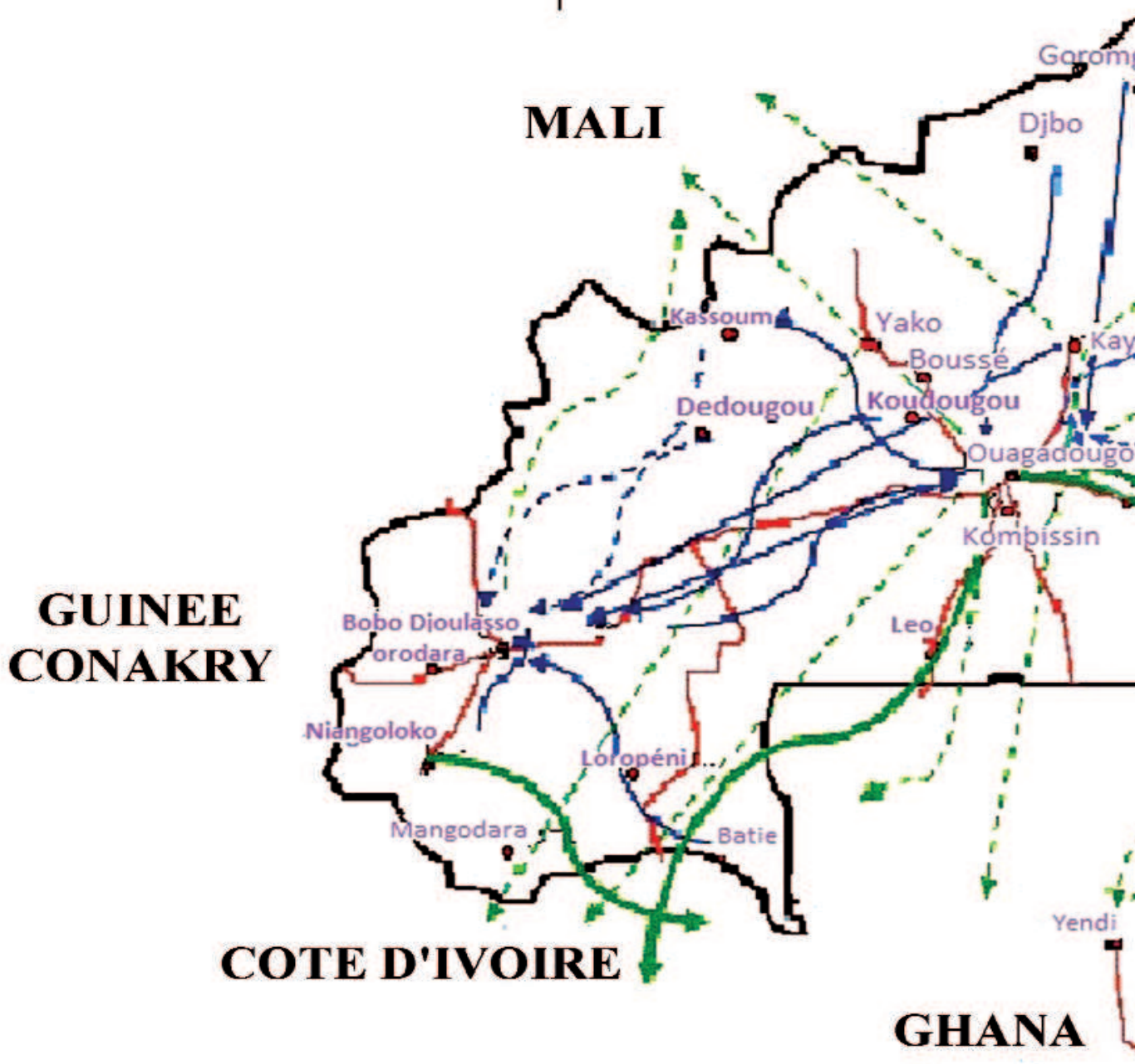
- les enfants qui aident leurs parents dans les travaux champêtres, le plus souvent, ne gagnent rien après les travaux et la vente des récoltes. Ils ne sont pas payés et cela les amène à choisir de partir pour travailler ailleurs car en fournissant les mêmes efforts, ils peuvent gagner un peu d'argent. Même si les parents s'opposent à leur décision, les jeunes partent quand même à l'aventure car ils se disent qu'ils ont un objectif à atteindre.
- Il y a le cas d'enfants orphelins et vulnérables, qui font souvent l'objet d'injustice, d'exploitation et de maltraitance, qui décident de partir et agissent en cachette dans l'espoir d'améliorer leur situation.

"Un enfant orphelin confié était bouvier chez son oncle et quand ce dernier vend les bœufs, il achète des choses (chaussures, vêtements, etc.) pour ses propres enfants scolarisés et rien pour l'enfant confié. L'injustice et la maltraitance subies par l'orphelin, l'ont révolté et il a décidé de partir en cachette même s'il doit souffrir beaucoup plus là où il va".

Enfant du Burkina Faso

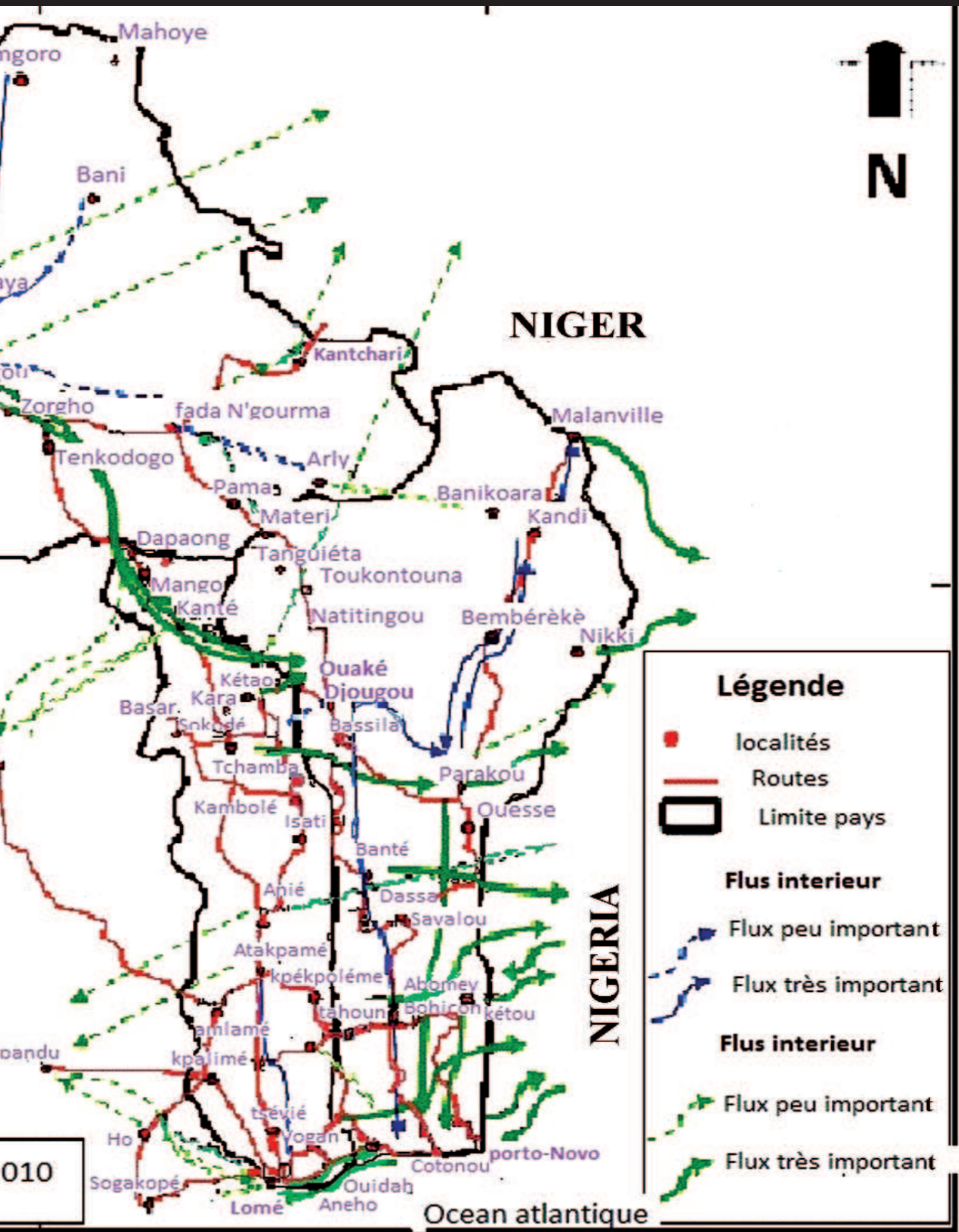
- Dans le cas des filles domestiques du Sourou (Burkina Faso), elles décident elles-mêmes de leur mobilité sous l'influence des pionnières et avec la bénédiction de leurs mères en vue de préparer leur trousseau de mariage. Pour les plus petites, la décision est prise par leurs mères.

Mobilité des enfants et Jeunes : flux ent



Source : Internet, Carte pays, 20

entre le Bénin, le Burkina Faso et le Togo



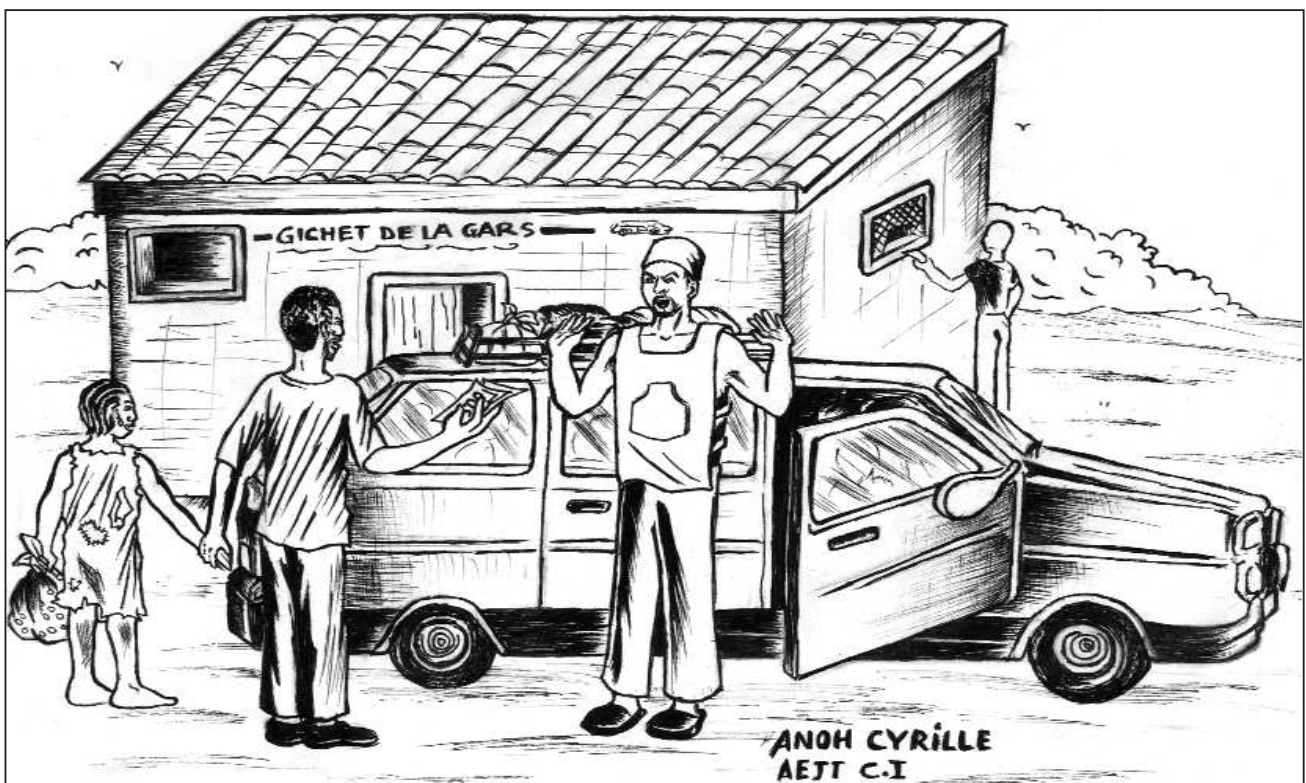
"Une dame qui vivait à côté de chez nous, hébergeait une fille. Elle la réveillait toujours à 7H45 pour faire la vaisselle avant d'aller à l'école. Arrivée en retard à l'école, la fille est punie. Oui, c'est le papa qui a décidé et la confiée à la dame. Et c'est encore lui qui est venu la chercher parce qu'il a constaté que l'enfant souffrait trop. La dame n'était même pas capable de lui donner de l'argent pour se tresser or c'est une petite fille de 7ans. Elle était contente de venir à Cotonou parce qu'elle se disait qu'elle allait apprendre beaucoup de choses en ville mais à sa grande surprise, son rêve s'est brisé. Venue de Dassa, on lui avait dit qu'elle va aider sa tante et apprendre le métier de son choix. Et voilà, rien de tout ça n'est honoré".

Raconté par un garçon de Cotonou

La responsabilité de l'enfant dans la décision de partir dépend de son âge, de son degré d'émancipation ou de maturité. Cependant, il y a souvent, une sorte de complicité tacite entre les parents et les enfants sur cette décision.

Autres cas de figure non moins négligeables

Des propriétaires de champs et de plantations viennent régulièrement dans les villages. Les intermédiaires utilisent tous les moyens pour convaincre et recruter les enfants avec ou sans l'accord de leurs parents. Pour encourager les enfants à partir, ils leur disent que c'est pour leur bien ; pour devenir comme leurs camarades qui ont réussi. Ils n'hésitent pas à les combler de cadeaux ou à leur faire de belles promesses, profitant de leur crédulité pour les recruter.



Au Togo, il est presque impossible pour les enfants et jeunes d'aller à l'aventure sans la bénédiction d'un courtier. Voici la description des principaux moments des préparatifs des départs des enfants et jeunes :

A partir du moment où la décision de partir est prise, on prend contact avec, un(e) ami(e) ou une personne qui est déjà allé(e) pour avoir les renseignements nécessaires et négocier avec les **intermédiaires**. Ces derniers sont soit de simples "*metteurs en contact*", de simples recruteurs, soit des transporteurs /convoyeurs ou des personnes appelées "*grandes sœurs*" ou "*aînées*".

Elles sont appelées "*Tanti*" (cas des régions Maritime et des Plateaux/Akébou, surtout sur les flux de filles domestiques) .

Les aînés garçons sont dénommés "*Dagan*", "*Fogan*" ou "*Oga*" (cas des Régions Centrale, Kara et Savanes, s'agissant, surtout, du flux de jeunes garçons pour le Nigeria).

Véritables organisateurs "*des mobilités*", ils se rapprochent des parents ou des jeunes pour recruter et organiser (au plan stratégique et logistique) les départs, surtout concernant les flux des non vacancier(e)s.

Habituellement, le scénario de départ suit le processus suivant :

- **contacts, pourparlers** (exposé des besoins (objectif) du / de la candidat(e) qui veut partir et, **promesse**⁴ de monts et merveilles de la part du "*Oga*" ou de la "*grande sœur*"
- **accords sur les conditions**⁵ de réalisation des objectifs (nature du travail, durée et gain, etc.)
- **fixation du moment du départ, préparations** (recherche des frais de déplacement, au final souvent prêté par la "*Grande sœur*" ou le "*Oga*'
- **cérémonies de protection** par les parents au cas où ils sont au courant et ont donné leur accord
- **départ** le jour venu, suivant un plan de rassemblement et de sortie du village, soigneusement conçu par les "*Oga*" ou "*les grandes sœurs*", dans une totale discrétion. Le candidat qui enfreint cette règle de discrétion est simplement disqualifié pour le départ.

⁴Pour les flux d'élèves vacanciers, c'est l'achat de fournitures, le paiement des frais de scolarité et l'argent de poche. Pour les flux non élèves, c'est soit la moto (pour 9 à 12 mois de travail, voire plus), quelques feuilles de tôle (5 à 6 mois de travail), la télévision, la moto et les tôles (pour 18 mois de travail), les équipements de musique, etc.

⁵Les conditions de réalisation des objectifs des "*Oga*" sont souvent très loin des réalités, à l'arrivée (pénibilité du travail et non respect des durées de séjours, plus longues que conclues (voir : à destination dans les zones d'accueil, p.32)

4- Acteurs fréquemment impliqués

Ces acteurs jouent un rôle important dans la mobilité des enfants et jeunes à deux niveaux : dans les dérives observées dans la mobilité des enfants et jeunes et dans la protection de leur mobilité. Ce sont des intermédiaires qui influencent les itinéraires de façon importante :

* **Simple metteurs en contact** : en référence à leurs vécus/expériences, ils donnent juste des informations sur les opportunités des lieux d'accueil, les bonnes adresses. Ils peuvent également mettre en contact les candidats et les parents avec les autres acteurs de la chaîne. Ils agissent par "*altruisme*" pour aider ceux qui veulent partir. On les retrouve au niveau des trois pays.

* **Démarcheurs** : ils résident dans les localités de départ, ont une bonne connaissance du milieu (les gens et leurs situations) et, sont au service d'un ou des recruteur(s). Ils se spécialisent (contre rémunération) dans le démarchage de ceux et celles qui veulent partir. Ils sont très présents au Bénin, au Burkina Faso et au Togo.

* **Transporteurs/convoyeurs** : ce sont des chauffeurs ou des commerçantes qui font des allers et retours entre les villages de départ et les localités d'accueil des "*migrants*". Ils reçoivent des sollicitations en amont (auprès des enfants, jeunes et parents dans les villages de départ) et en aval (auprès de personnes qui ont besoin de main d'œuvre).

Ils se chargent de répondre aux sollicitations de transport en ramenant des enfants et jeunes vacanciers auprès de leurs parents et proches ou rejoignent des demandeurs de main d'œuvre. Leurs rémunérations s'arrêtent au paiement des frais de transport. Les localités des trois pays concernés par l'étude, en regorgent.

* **Recruteurs, transporteurs/convoyeurs et placeurs** : ce sont des personnes (natives du milieu, mais pas toujours) ou d'anciens jeunes mobiles reconvertis. Avec de fortes relations dans les milieux de recrutement, sur les routes et dans les lieux d'accueil, ils font du placement d'enfants et jeunes travailleurs (en ville ou dans les champs en milieu rural, au pays ou à l'extérieur), un véritable business.

Avec eux, ce sont plusieurs allers et retours par an entre les villages et les lieux d'accueil. Ce sont les "*Ainé(e)s*", les "*grandes sœurs*", "*Dagans*", "*Tanti*" ou "*Fogans*" (pour la région Maritimes et des Plateaux/Akébou) et les "*Ainé(e)s*", les "*Oga*" (pour la région de la Kara, Centrales et des Plateaux / Ogou, Amou, Est-mono).

* **Recruteurs, transporteurs/convoyeurs et employeurs** : beaucoup plus fréquents dans régions de la Kara, Centrale et des Plateaux/Ogou, Amou, Est-mono), ce sont des “*Aînés*” ou “*Oga*” natifs ou étrangers / Nigériens qui viennent chercher les jeunes pour le métayage au Nigeria, dans des champs négociés en leurs noms et dans lesquels, les “*migrants ne sont que des ouvriers agricoles sans la moindre possibilité de connaître le propriétaire ni de savoir combien le champ a coûté*”.

Notons que les “*Oga*” n'interviennent pas sur les flux de vacances d'élèves (à la recherche de travail de courte durée) au Togo.

* **Logeurs/facilitateurs** : au Burkina Faso, ils jouent un rôle traditionnel de protection des jeunes des villes venus des villages. Ils assurent une forme de sécurisation de la mobilité des jeunes qu'ils aident à s'installer en ville.

5- Mécanismes de protection

Les itinéraires de la mobilité sont parsemés d'embûches pour les enfants et jeunes qui se lancent à l'assaut de l'incertitude en quête d'un mieux être. Il en est de même de leurs conditions de vie qui dépendent du type de travail et du degré d'humanisme des employeurs auxquels ils sont confiés.

Officiellement, ils vont pour exercer des activités agricoles et de manutention (surtout pour les jeunes garçons), des travaux domestiques et des activités commerciales (secteur majoritairement réservé aux jeunes filles), sans oublier des petits travaux pour les enfants en quête d'autonomie.

Les risques auxquels ces enfants sont exposés, sont de plusieurs ordres :

- les enfants vivent dans les plantations et les maisons de fortune construites par l'employeur et d'autres dorment à la belle étoile. Ils mangent des fruits et tubercules à leur portée et parfois, un seul repas par jour
- après les travaux champêtres, les enfants doivent faire les travaux domestiques pour la femme de l'employeur en contrepartie d'un repas
- certains enfants et jeunes sont soignés par leurs employeurs lorsqu'ils sont malades mais les fonds sont parfois déduits de leurs salaires
- des employeurs obligent les enfants à changer de religion malgré eux

- certains jeunes surtout ceux qui sont dans les plantations, travaillent sous contrat verbal avec les propriétaires. Ils cultivent le champ et après la récolte, le propriétaire prend les 2/3 et les jeunes prennent le 1/3, (quelque fois, il y a plusieurs contrats sur un seul champ)
- les plus démunis dorment à la gare, devant les salles de cinéma, aux abords des marchés, dans les immeubles en construction ou devant des ateliers, en contrepartie d'effectuer le gardiennage. Parmi ceux qui sont dans l'orpaillage, certains dorment dans les galeries.

“Nous étions sept (07) enfants regroupés sous un hangar. Quand il pleut, il n'y a pas d'abri ; il faut se réveiller car il y a de l'eau qui coule sur nous et on se nourrissait d'ignames et d'autres tubercules, de feuilles de "tareau", de bananes avec du piment, de rats et lièvres qu'on attrapait nous même”.

“On dormait dans un poulailler car les employeurs vous laissent à vous-même ; on se lave à la rivière ; l'employeur nous donne du maïs ou du haricot une fois par semaine et si ça fini, on mange ce qu'on gagne”.

Moins l'enfant ou le jeune est autonome dans son déplacement, dans le choix de son itinéraire, moins il est outillé ou aidé pour la prévision et la gestion des difficultés sur les routes, au travail et au lieu d'hébergement, plus il est vulnérable et plus la tendance ou le risque que la mobilité (surtout à des fins économiques) prenne des formes d'Exploitation, de Maltraitance ou de Traite (EMT), devient grand.

Ceux qui vont chez leurs parents ou chez des logeurs identifiés avant le départ du village, souffrent moins avant de trouver du travail et sont moins exposés à la Maltraitance et à l'Exploitation.

La mobilité (surtout économique) comporte des risques. Mais la forte motivation des enfants et jeunes à réaliser leurs projets, nourrit leur endurance face aux difficultés sur les routes et les lieux d'accueil.

Pendant que les stratégies ou solutions développées par les enfants et jeunes consistent à pouvoir continuer leurs routes ou à se maintenir dans les localités d'accueil et de travail pour l'accomplissement de leurs projets de départ, les interventions institutionnelles de “soutien” développées par les organisations d'appui, sont orientées vers les “rapatriements” / “retraits”.

Les actions des comités de lutte contre le trafic et l'exploitation des enfants et des jeunes visant à sensibiliser et à appréhender des trafiquants d'enfants avec le soutien des forces de la sécurité publique, ont réduit l'ampleur de la visibilité du phénomène. Elles ont contraint les acteurs (enfants/jeunes, intermédiaires et autres trafiquants) à développer des stratégies de contournement qui exposent les enfants et jeunes en mobilité à d'autres dangers supplémentaires :

- les enfants sont transportés à 3 ou 4 sur des motos (Zémidjan) jusqu'à la sortie des agglomérations où les attend le véhicule devant les acheminer vers leurs destinations
- les enfants font de longues distances nocturnes à pied et en brousse
- certains d'entre eux sont embarqués et entassés dans des véhicules en pleine agglomération, avec la complicité de leurs parents

Les déplacements se font tard dans la nuit ou très tôt le matin. A l'approche des postes de contrôle de la Gendarmerie et des agglomérations, les enfants descendent des motos ou des véhicules, selon le cas, pour traverser à pied. Ensuite, ils sont embarqués de nouveau jusqu'à destination.

On demande aux enfants de mentir sur le motif de leur mobilité (enterrement, mariage, cérémonies diverses, etc.) pour faciliter leur déplacement. Les contournements des postes de contrôle policier sur les routes et aux frontières, constituent une forme de protection du rêve de l'enfant ou du jeune qui part.

"Pour mes frais de scolarité, je suis parti travailler. D'abord, je suis allé à Savé en passant par Bohicon et ensuite à Abéokouta. A Savé, j'étais payé par superficie de terre labourée. En partant, je n'ai pas eu de problème. Par contre, au retour les policiers nous ont dérangés. Vers Abéokouta, ils nous ont posé trop de problèmes à la frontière à Sémé où il fallait montrer nos passeports, au risque de ne pas passer et de voir les enfants perdre leur argent. Certains d'entre nous ont dit qu'ils allaient en vacances et d'autres qu'ils vont à un enterrement"

Jeune élève du Bénin

a)- Enfants et Jeunes envoyés par les parents ou qui partent volontairement

Au Bénin

Les parents mettent en place un dispositif de protection pour les enfants qu'ils envoient eux-mêmes. Ce dispositif consiste à créer des conditions de voyage plus aux moins bonnes : papiers à jour pour certains, frais de transport assurés et moyens de déplacements adéquats, accompagnements, etc..

Dans ces conditions, le trajet des enfants ne se fait pas clandestinement, car les enfants mobiles voyagent sur les routes officielles, donc sans grand danger pour eux.

Mais, au cours du voyage, les enfants utilisent de fausses informations pour faciliter le passage : face notamment aux postes de contrôle de la police et de la gendarmerie et face à la population, etc..

Au Togo

Les pratiques endogènes de protection, formellement identifiées par les enfants, les jeunes et les parents, portent sur les cérémonies religieuses : traditionnelles / libations, sacrifices ou prières dans des églises, etc.

Elles protégeraient les enfants contre le mauvais sort des voisins ou des tiers. Ces pratiques sont générales, mais beaucoup plus remarquables dans le Sud-Est Maritime où le culte du vodou est assez répandu et dans l'Akébou.

Comme autre forme de protection, il y a la complicité de personnes intermédiaires : prenant fait et cause pour les candidats dont la situation au village devient invivable, par "altruisme", elles essaient d'aider à l'anonymat des processus de départ de peur que, dévoilés, l'enfant ou le jeune ne soit plus en mesure de partir, seule alternative pour sa survie, son épanouissement, voire son intégration sociale.

La solidarité collective au cas où les déplacements se font en groupe : y compris les "Oga" ou "grandes sœurs" face aux menaces et dangers de la route, a été relevée comme une forme de protection.

Pour les jeunes qui partent volontairement, l'idée est partagée avec la famille. Si les parents sont d'accord, ils bénéficient de leurs bénédictions et de leurs appuis (partage des connaissances dans les villes de destination, des informations et orientations vers les opportunités de travail qui s'offrent).

Les parents négocient pour eux le travail et le salaire mais aussi l'organisation de l'accueil, etc. L'appui peut aussi être la prise en charge des frais de voyage.

La stratégie et les mesures de protection pour le voyage sont discutées avec la famille. Elles se basent toujours sur le fait que l'enfant doit bien arriver à destination dans la mesure où l'idée des risques encourus sur la voie, est reléguée au second plan, sauf si ces risques obligent l'enfant à revenir au point de départ. La mobilité des enfants et des jeunes est vue positivement, car on pense que "celui qui ne risque rien n'a rien".

Lorsque les parents ne sont pas d'accord, l'enfant candidat à la mobilité développe ses propres stratégies pour partir malgré les risques sur son parcours.

b)- A destination dans les familles d'accueil

La question de la protection des enfants et jeunes “*mobiles*” s'observe à deux niveaux : au lieu d'hébergement et de travail. Elle implique les enfants ou jeunes eux-mêmes, les proches parents / tuteurs ou employeurs chez qui ils sont hébergés, les acteurs de la rue ou des lieux collectifs où ils sont hébergés, et les employeurs au niveau des lieux et sur les conditions de travail.

Au Burkina Faso

- les filles domestiques qui ne sont pas logées par leurs employeurs et qui n'ont pas de famille d'accueil, se cotisent pour louer ensemble une maison. C'est une façon de se sécuriser. Des garçons se réunissent aussi, par groupe de 10 pour louer une maison et y dormir car il y a des activités qui ne permettent pas de dormir chez son employeur (portefaix).
- malgré ces conditions, des enfants préfèrent rester au lieu d'accueil parce que pour eux, au village les conditions ne sont pas meilleures
- les enfants organisent eux-mêmes leur système de protection en construisant leurs abris et en organisant leur restauration
- certains enfants démunis, en situation de travail à Ouagadougou, sont nourris et soignés par l'Action Sociale et l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).

Lorsque les enfants sont confrontés à des difficultés, ils développent des stratégies d'auto-protection en créant des situations qui leur permettent d'entrer en contact avec des personnes extérieures, pour leur exposer leurs problèmes et tenter de les convaincre de leur apporter de l'aide. Les situations qu'ils créent pour entrer en contact avec d'autres personnes, aggravent leur situation, mais finissent quand même par les sauver.

Pour les enfants qui ne rencontrent pas beaucoup de difficultés dans les familles d'accueil, cela dépend des personnes rencontrées à l'accueil. Elles peuvent être des individus de bonne moralité (tuteurs, parents, employeurs, etc.) qui traitent les enfants qu'ils accueillent comme leurs propres enfants en leur donnant de l'affection et en respectant les clauses du contrat qui les lient.

Ce sont aussi des membres d'une communauté donnée ou d'un groupe organisé (Ex-enfants de la rue, enfants sans tuteur, associations / communautés de ressortissants). Ces derniers sont souvent des acteurs potentiels dans la protection des enfants et jeunes en situation de mobilité.

Il y a les dispositifs de protection et d'accompagnement des communautés ou des groupes de ressortissants mis en place pour les enfants mobiles originaires de la même communauté. C'est le cas de ressortissants nigériens résidents à Kandi (Bénin) qui accueillent les jeunes et les enfants venus du Niger exerçant dans le cirage des chaussures et le petit commerce. L'hospitalité leur est accordée par la mise à disposition d'un espace d'hébergement. Même si les conditions sont peu aisées, cela participe à la protection des enfants.

Au Togo

Dans les zones d'accueil des localités, les enfants et jeunes ont déclaré que les pratiques/comportements qu'ils retrouvent souvent dans les zones d'accueil et qu'ils reconnaissent comme étant protecteurs sont les suivantes :

- les patron(e)s / employeurs (euses) nous prennent comme leurs enfants et nous donnent la même affection
- les horaires de travail sont souples (correspondent à la norme générale du milieu)
- les patrons nous donnent du temps de repos
- nous sommes payés suivant des modalités claires et conclues d'avance
- les salaires sont justes (selon le mérite)
- les "Oga" ou "grandes sœurs" qui nous ont amené, nous rendent visite de temps en temps et se préoccupent de nos conditions de travail, qu'ils négocient en notre faveur.
- l'intervention des "ainés" (les frères et sœurs du village) vivant dans la même sphère d'habitation (hébergements collectifs) ou travaillant dans la même zone (Assigamé à Lomé, par exemple), en notre faveur et contre des agressions ou des situations d'exploitation ou de maltraitance.

c)- Stratégies de contournement des difficultés

Face aux difficultés de leurs trajectoires, les enfants et jeunes développent des stratégies, notamment :

- "au niveau des frontières (surtout Bénin- Nigeria), nous changeons de style vestimentaire et de nom pour nous adapter au contexte de la localité pour nous fondre dans la masse et traverser plus facilement : en zone Yorouba, un "Mensah" devient par exemple "Gbadamassi" et les habits usuels sont troqués contre des "boubous".
- "quand nous n'avons plus assez de sous sur nous pour le voyage, il arrive que certains fassent du métayage dans les villages de transit pour gagner un peu et continuer leur voyage"

- *"pour surmonter la faim qui, parfois tue certains, on maraude des fruits ou des tubercules dans des champs qui se trouvent sur ses itinéraires"*
- *"certains convoyeurs négocient avec les agents de contrôle des frontières qui laissent passer le groupe d'enfants et de jeunes qu'ils convoient"*
- *"à l'approche des frontières, des convoyeurs descendent tout le monde et répartissent les gens en de petits groupes auxquels ils indiquent des voies différentes pour se rencontrer un peu plus loin".*

Des types de solidarité ont été évoqués pour des cas d'enfants et de jeunes togolais en situation difficile pour leur retour au bercaïl :

- une jeune fille maltraitée et qui a une fracture, a été assistée par un groupe de ressortissants de son village pour rentrer à Vogon en 2002
- une fille victime de violences, avec une grossesse et décédée, a reçu l'appui de ses frères et sœurs du Togo pour son inhumation
- en 2008, trois enfants togolais ont bénéficié de l'appui institutionnel et logistique de CNARSEVT pour être rapatriés du Nigéria,
- en 2008, la police du Ghana a aidé deux enfants du Togo à regagner leur village à Djon-Kотора (Akébou) et les a confié à Terre Des Hommes qui les a placés en apprentissage.
- en 2009, un pasteur a aidé financièrement une fille en difficulté à regagner son village à Vogon
- l'ONG Corps-Afrique a appuyé trois enfants de retour de leur mobilité à retourner en famille à Guérin-Kouka (Bassar)

6- Conditions de retour au bercaïl

Les violences / braquages sur les routes, les escroqueries policières et douanières, sont des problèmes des enfants et jeunes sur le chemin du retour.

Le rejet social (venant de la famille ou de la communauté), les difficultés de réadaptation aux conditions de vie du village, les regards moqueurs de ceux restés au village (sur ceux dont l'aventure a été infructueuse, etc.), sont les problèmes auxquels font face les enfants et jeunes de retour dans leurs localités de départ.

Les retours revêtent parfois, des aspects joyeux voire glorieux : revenir payer les dettes de ses parents ou ses fournitures scolaires, ou encore avec des biens matériels de valeur qu'on arrive parfois à faire fructifier pour soi, sa famille voire pour sa communauté, est un acte de courage et d'exemple de *"réussite"* qui font oublier les difficultés sur les routes.

Les retours se font en fonction des types de flux (vacanciers ou non vacanciers), des objectifs et contrats au départ (durée atteinte, réalisation ou non des objectifs), des problèmes particuliers qui obligent à partir précocement, etc.

Pour les flux internes, les retours sont généralement insignifiants. Les flux externes (le Nigeria surtout), sont spectaculaires et dès fois, objets d'admiration de la part de ceux qui sont restés au village. Couverts de poussière, motos en jambes, par groupes de 5, 10, voire 15, les enfants et jeunes entrent dans les villages, sous l'ovation de la population, admirant leur courage et louant Dieu pour la chance qu'ils ont de rentrer en vie, tant les routes sont dangereuses.

Les périodes de retour sont indéterminées. Souvent, les mois de décembre et janvier sont les moments habituels de retour de la majorité de ceux qui partent. On revient fêter et exhiber les "*gains*", pour ceux dont le voyage a été fructueux. Mais pour ceux dont l'aventure a été malheureuse, c'est un autre chemin de croix qui commence.

Difficultés liées au retour

- non respect du contrat de départ par les "*Oga*" véreux qui disparaissent dans la nature, laissant les "*migrants*" seuls dans les fermes (Nigeria)
- attaques / braquages sur les routes qui peuvent être l'œuvre des "*Oga*" sans scrupule
- taxes douanières excessives sur les biens acquis par les enfants lors des passages aux frontières
- honte de rentrer les mains vides (on a rien gagné ou tout perdu en chemin)
- difficultés de se réadapter à la vie du village, surtout si les séjours sont longs et si la migration s'est faite en ville. Alors, repartir devient inévitable
- certaines filles reviennent avec des maladies bizarres qui font qu'elles sont rejetées, car soupçonnées d'avoir le VIH/Sida à cause de leur état physique (dépigmentation à outrance, amaigrissement, etc.)
- celles ou ceux de retour les mains vides, sont taxés de "*vauriens*" et stigmatisés, sans aucune compassion. En pays Kokomba (Guérin-Kouka), ils ou elles ont du mal à bénéficier de cérémonies de purification ou de "*lavage*" qu'exige la tradition pour les personnes revenues de longs séjours à l'étranger
- garçons, surtout, qui reviennent avec de nouveaux comportements qui ne cadrent pas avec les mœurs et qui suscitent des rejets sociaux de la part de la communauté d'origine (le port de pantalons au bas des fesses, les coiffures bizarres : le cas des porteurs de Rasta, le langage de loubards, la dépigmentation, etc.).

III- Réflexion sur les mobilités

1- Perceptions locales autour de la mobilité et du travail des enfants et jeunes

Le caractère précieux attribué à l'enfant semble contribuer à motiver certains parents (surtout ceux des milieux ruraux à revenus faibles) à considérer leurs enfants comme des êtres “à valeur ajoutée”, c'est-à-dire des sources potentielles de revenus pour eux. Cela se manifeste déjà dès le bas âge, période pendant laquelle les services de l'enfant commencent déjà par être sollicités par ses parents et par sa communauté. On lui fait faire de petits travaux sous le couvert de la transmission des valeurs éducatives (moins de 6 ans).

A partir d'un certain âge (plus de 6 ans déjà), comme c'est le cas de beaucoup d'enfants des milieux ruraux, il commence à exercer des travaux de plus en plus difficiles (généralement dans les champs, à la maison ou dans les ateliers). Il constitue progressivement une main d'œuvre familiale à qui on inculque sans cesse les vertus du travail comme fondement de la vie.

Nanti de ces valeurs, l'enfant, plus tard lorsque sa famille ou lui-même sera confronté aux difficultés de la vie, décide de son propre chef ou sous l'influence de ses parents de “partir” pour “l'ailleurs” en quête de lendemains meilleurs.

Pour la majorité des enfants et jeunes, la mobilité, surtout à des fins économiques, est la seule alternative de survie ou d'accomplissement de leurs projets de vie, malgré les conditions très difficiles dans lesquelles ils vivent et travaillent dans les zones d'accueil ainsi que les multiples dangers et risques des déplacements auxquels ils sont exposés. Ils sont unanimes à reconnaître que, dans la situation de précarité de leur vie, de déficit de prise en charge parentale et d'absence de perspectives et de repères, la seule alternative est de partir et quoi qu'il arrive.

Le discours des adultes va dans le même sens dans la mesure où ils en ont une perception positive. Pour la plupart d'entre eux : *"sortir de chez moi pour travailler, aller à l'école ou apprendre un métier et revenir, est une bonne chose, dans la mesure où sans opportunité au village, on peut, par ce biais, se tailler une place au soleil, même si je dois reconnaître que ce n'est pas toujours facile à vivre et qu'on peut parfois y laisser sa peau [...]".* Ceux qui sont opposés au départ des enfants et jeunes (certes, pour revenir), n'ont simplement qu'à créer les conditions de développement, d'espérance pour les jeunes dans les zones de départ et ils n'entendront plus jamais parler de mobilité, dans son ampleur actuelle [...].

“Avez-vous déjà vu un gabonais ou un ivoirien dans des zones comme celles où vont nos jeunes au Ghana ou au Nigeria, en tant que métayers agricoles ou casseurs de pierres, dans les conditions de vie et de travail que vous connaissez ? C'est parce qu'ils sont plus ou moins à l'aise chez eux!”, dit un parent, fonctionnaire à la retraite à l'Unicef/Kara (Togo).

La mobilité, surtout à des fins économiques, au-delà de la recherche du gain immédiat de matériel et d'argent accumulés facilement, permet de résoudre des problèmes de survie, ou de sauvegarde de l'honneur de la famille. Elle contribue à l'autonomisation et à la réalisation des objectifs des enfants et jeunes en situation de mobilité.

2- Approches de solution pour une amélioration durable

Des propositions des différents acteurs des trois pays, il ressort plusieurs solutions dont la mise en œuvre incombe aussi bien aux acteurs institutionnels (Etat, ONG de promotion et de protection des enfants, organisations caritatives,...) qu'aux acteurs populaires (parents, enfants, patrons d'ateliers, employeurs, etc.).

Du fait des raisons qui justifient les déplacements des enfants et jeunes tendent à positiver le phénomène (quête de connaissance, quête de biens matériels, quête de savoir vivre, etc.), la plupart des interlocuteurs ont révélé que la mobilité, autant que l'exode, répond toujours à un besoin : la quête d'un mieux être.

C'est pourquoi, il est beaucoup plus réaliste de mettre en place des dispositifs d'accompagnement tout au long des itinéraires de la mobilité des enfants et des jeunes : que ce soit sur les lieux de départ, sur les routes empruntées ou sur les lieux de destination.

Ce qui contribue à l'amélioration de leurs conditions d'existence, puisque dans tous les cas, les retourner au village (pour ceux qui sont déjà en ville), ou les empêcher d'aller en ville (pour ceux qui ont le projet de se rendre en ville) ne constituent pas la bonne solution parce que cela inhibe leurs initiatives et leur enthousiasme, et hypothèque leur plein épanouissement.

Quelques éléments de solutions envisagées

Au Bénin

- mise en place sur les lieux de départ, de mécanismes de protection chaque fois qu'un enfant ou un jeune décide de partir : donner sa bénédiction, assurer les frais de voyage et accompagner l'enfant à sa destination si elle est connue à l'avance. Si cela est possible, pour avoir une idée du lieu et de la famille d'accueil, s'informer ou rendre périodiquement visite à l'enfant pour s'enquérir de ses conditions de vie et de travail. Cela passe par une intensification des activités de sensibilisation (par les différentes associations et regroupements communautaires et de la société civile, ainsi que les médias)
- sensibilisation des forces de sécurité et des comités de vigilance aux droits de l'enfant pour que les enfants ne soient plus obligés de mentir
- coupler à cela, des activités de sensibilisation en direction des enfants sur les risques encourus au cours des mobilités et le mirage de l'"ailleurs" considéré comme un "Eldorado". Les AEJT ont un grand rôle à jouer, en mettant à disposition leurs compétences en la matière, pour amener les enfants à comprendre qu'il est possible de bien vivre chez soi, mais surtout, en direction des patrons et employeurs pour concrétiser les Droits des Enfants
- intensifier les activités de sensibilisation sur les Droits des Enfants, encourager le "militantisme" des enfants dans les associations du genre AEJT (à destination)
- créer des conditions de promotion de l'identification/recensement des enfants en situation de mobilité partout où ils se trouvent, de mise en place d'un cadre d'expression des enfants, pour que leurs difficultés soient connues et que des approches de solution soient trouvées
- amener l'Etat à créer des centres de récupération, de prise en charge et de formation des enfants en situation difficile, aux côtés des organisations de la Société Civile qui en font déjà selon leurs moyens et dont les efforts pour intensifier les appuis matériels, techniques et financiers, doivent être soutenus. Intensifier les plaidoyers à l'endroit des acteurs stratégiques.

Au Burkina Faso

- rechercher la bénédiction des parents avant le départ
- se rassurer et s'encourager soi même en disant qu'on n'est pas différent des autres ; donc si les autres ont pu réussir pourquoi pas moi ?
- se protéger spirituellement selon la tradition : par exemple, consulter des marabouts, des devins, ...
- remettre des talismans ou amulettes aux enfants et jeunes avant leur départ. Ils protègent mais, on le fait de moins en moins
- ne pas voyager au hasard : il y a des jours de voyage selon les traditions.

“En partant, si tu croises une femme en premier, il faut faire demi tour sinon, le trajet ne sera pas agréable”

- organiser des déplacements groupés
- se faire des amis dans sa localité de travail
- rechercher les bons conseils avant le départ pour un meilleur comportement et avoir en tête son objectif de départ
- se faire suivre à distance par ses parents
- rechercher les informations et identifier les ressortissants de sa localité au lieu de destination (surtout pour les filles)
- rechercher des tuteurs avant le départ
- remettre le transport aller/retour à l'enfant pour qu'en cas de difficulté, il puisse revenir au lieu de départ
- établir des actes de naissance aux enfants et des cartes d'identité aux jeunes
- sensibiliser les passagers à avoir les papiers des enfants ; amener les chauffeurs à indiquer aux parents les services de l'Action Sociale pour obtenir les papiers d'autorisation parentale et faciliter le voyage des enfants
- encourager la décision de la police de bien regarder les papiers avant de les signer, car avec la gratuité des actes de naissance, les trafiquants arrivent à faire facilement des pièces aux enfants qu'ils veulent amener

- "la partie Burkinabé n'est pas facile à traverser. Il n'y a pas de négociations. Il faut faire des détours car un enfant arrêté est renvoyé dans son village ou remis à l'Association TON. De plus en plus, les policiers laissent passer les enfants et les jeunes car il y a un manque de structures d'accueil et de ressources des Comités de Vigilance et de Surveillance (CVS) et de l'Association TON. Certaines provinces refusent de recevoir les enfants car il faut payer 3000 FCFA par enfant pour leur remise en liberté".

Au Togo

- "amener les autorités, parents, associations à insister sur la nécessité de rédiger des "contrats" (accords légalisés au près des chefs et autorités locales) entre les accompagnateurs (les "Oga", "grandes sœurs", etc.) et les enfants candidats au déplacement, pour que les accompagnateurs traitent mieux ceux qu'ils amènent travailler à l'extérieur des localités de départ"

Atelier de Kara

- "mieux suivre le déplacement des enfants (moins de 15 ans) à des fins d'activités économiques, car ils ne peuvent pas supporter, à cause de leur vulnérabilité, certaines activités (souvent très dures) et les conditions de voyage (surtout vers l'extérieur) qui demeurent assez pénibles"

Atelier de Vogan

- "aider (matériellement et techniquement) les jeunes dans les villages à bien maîtriser les risques de la mobilité pour que ceux qui désirent partir, aient connaissance des réalités sur les routes et des conditions de vie et de travail dans les localités d'accueil mais aussi de pouvoir dénoncer les "Oga" véreux à leur retour dans les localités de départ"

Lassa / Kara

- "s'organiser en associations dans les villages et travailler à se prendre en charge"

EJT Bassar

- "créer des emplois à travers des Activités Génératrices de Revenus ; créer des structures de formation professionnelle à moindre coût et aider les jeunes qui en sortent à s'installer à leur propre compte. Amener l'Etat à faire un effort pour développer l'agriculture dans les zones rurales et y encourager les jeunes"

Atakpamé et Tchamba

- "décentraliser les structures administratives comme solution durable pour arrêter le départ des enfants et jeunes oisifs, vers villes"

Atelier de Kara

3- Acquis des études

La présente étude montre la pertinence et la productivité de l'expérience de mise à contribution des enfants et jeunes dans le processus de collecte des données. Cela avait démarré au cours des études précédentes sur les Technologies de l'Information et la Communication (TIC) et l'évaluation des actions des AEJT.

Cette expérience s'est poursuivie avec cette étude sur les itinéraires de la mobilité des enfants et jeunes au Bénin, Burkina Faso et au Togo. C'est une expérience enrichissante à tout point de vue.

D'abord, elle permet de contribuer au renforcement des capacités des EJT des différents pays concernés par les études, en matière de recherche en Sciences Sociales. Ce qui les autonomisera progressivement dans ce domaine.

Cela constitue des "inputs" importants quand on sait que le MAEJT s'est engagé dans une redynamisation de la logique de compréhension des phénomènes liés à l'enfance, pour contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie et de travail des enfants et des jeunes en général, et des enfants et des jeunes travailleurs en particulier, en prenant en compte tous les aspects.

En plus, l'expérience a permis aux Enfants et Jeunes Travailleurs d'avoir une compréhension plus large du phénomène de la mobilité en partageant les expériences des différentes localités lors des ateliers locaux et d'approfondissement des résultats de l'étude.

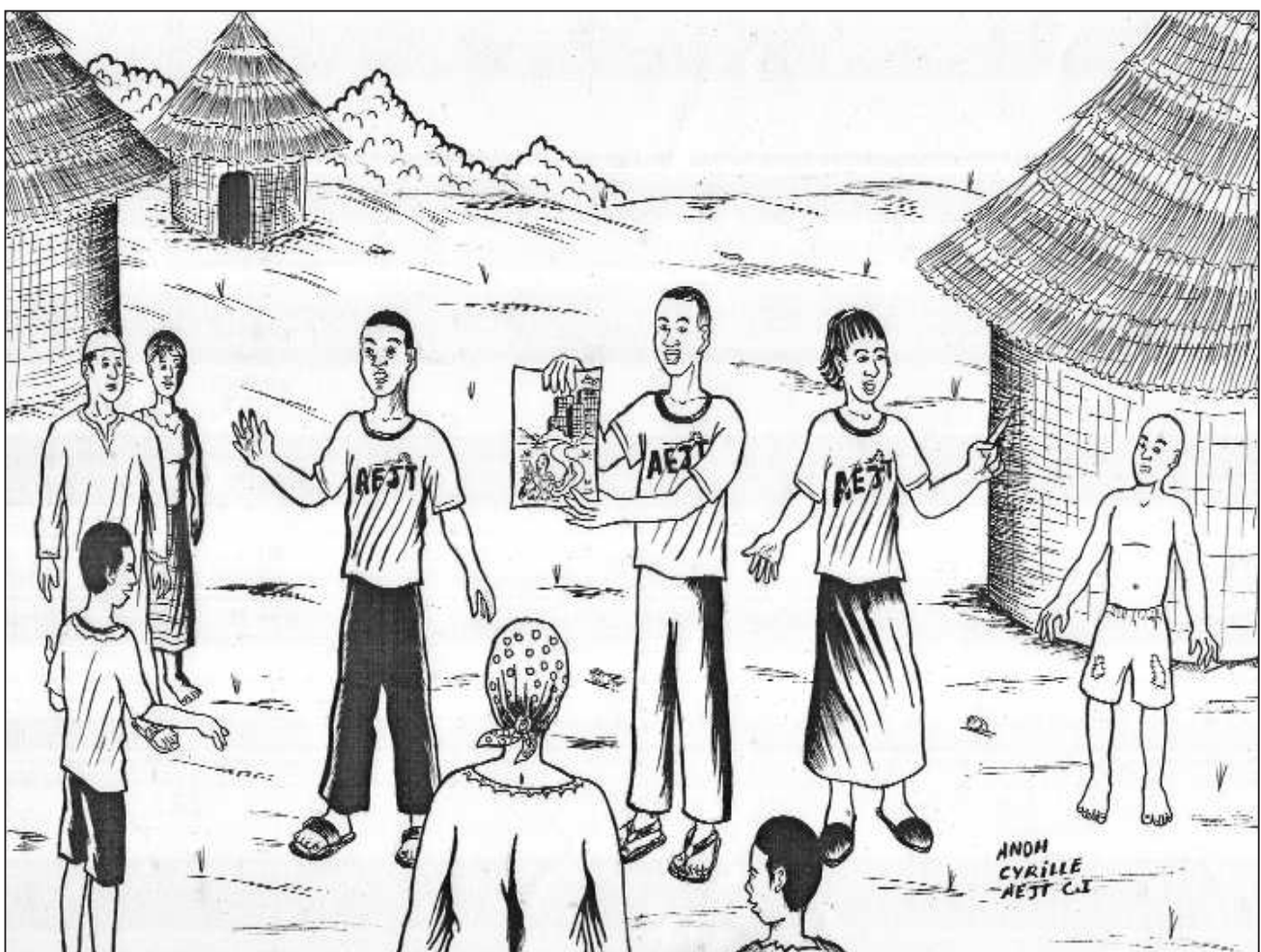
Dans la même logique de partage d'expériences et de compréhension des concepts, l'atelier d'approfondissement a été un rendez-vous du donner et du recevoir où chacun des participants a appris des autres, que ce soit en terme de stratégie de contournement de difficultés rencontrées ou en terme d'astuces pour relancer tel ou tel interlocuteur (partager des bonbons aux mendiants pour les intéresser, revisiter nos interlocuteurs sans nos matériels de travail pour les rassurer, remercier avec diplomatie les interlocuteurs réticents pour aborder d'autres, etc.).

Par ailleurs, l'entrée par les itinéraires de la mobilité des enfants nous paraît très productive et assez novatrice car elle permet d'aller au-delà du concept de migration longtemps utilisé par les chercheurs, mais très limitatif dans la compréhension des contours des déplacements des enfants et jeunes, et qui par conséquent ne permet pas de concevoir leurs mouvements dans toute leur complexité empirique.

Une meilleure compréhension de ce phénomène à travers cette démarche, permet de concevoir de meilleurs programmes, de meilleurs plaidoyers et de respecter les efforts mis en œuvre.

La valeur ajoutée de cette étude réside également dans le fait que par rapport à la documentation existante sur le phénomène des mobilités (d'ailleurs souvent confondus à la traite / au trafic) :

- les flux dans leurs diversités et spécificités sont plus précis (catégories d'enfants et de jeunes concernés, lieux de départ et d'accueil, activités, etc.)
- la “cartographie” des localités d'accueil est également plus précise (elle est allée au-delà des pays d'accueil pour s'intéresser aux villes / villages et quartiers)
- les processus de décision et d'organisation des départs sont beaucoup plus précis
- la question des itinéraires a été abordée avec plus de spécification malgré le fait que les tracés sont encore imprécis (identification des lieux de passage ou de transit)
- nous avons une vision plus spécifique des enfants et jeunes sur ce qu'est, pour eux, la “la protection”, vision qui n'est pas toujours ou plutôt qui va au-delà de celle des acteurs institutionnels.
- nous avons une perception (sans équivoque) de la mobilité selon les enfants et les jeunes, qui ne peut en aucun cas être confondue à la traite et au trafic.



Annexes

1- Sigles et abréviations

AEJT :	Association des Enfants et Jeunes Travailleurs
AEMO :	Action Educative en Milieu Ouvert
AGR :	Activités Génératrices de Revenus
BIT :	Bureau International du Travail
CDE :	Convention relative aux Droits des Enfants
CM2 :	Cours Moyen 2 ^{ème} année
CNAEJTB :	Coordination Nationale des Association d'Enfants et Jeunes Travailleurs du Burkina Faso
CVS :	Comité de Vigilance et de Surveillance
EJT :	Enfants et Jeunes Travailleurs
ENDA :	Environnement et Développement Action du Tiers Monde
ENTE :	Enquête Nationale Sur le Travail des Enfants
ETM :	Exploitation, Traite et Maltraitance
INSD :	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MAEJT :	Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs
OIT :	Organisation International du Travail
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
Tdh :	Fondation Terre des hommes
TDR :	Termes de référence

2- Mots utilisés sur la mobilité

- **CONVOYEUR** : il accompagne les enfants dans leur voyage. Il est chargé de conduire les enfants jusqu'aux propriétaires (Burkina Faso)
- **DAGAN** ou "*Fogan*" : aîné "*grande sœur ou grands frère*" intermédiaire de la mobilité des enfants et jeunes (Togo)
- **DEMARCHEUR** : il a des informations sur les enfants qu'il donne aux intéressés. Il arrange un marché moyennant quelque chose. Il peut être l'intéressé lui-même. Souvent, le démarcheur ou l'intéressé passe par l'intermédiaire pour avoir les enfants (Burkina Faso)
- **ENFANT PLACE** : départ volontaire ou commandé par quelqu'un, ou un recrutement par une Entreprise pour travailler quelque part. Il ne travaille pas pour lui-même et n'a pas le choix. Il fait ce qu'ont lui dit de faire (Bénin)
- **EVALA** : lutte traditionnelle en pays Kabyè (Togo) qui a lieu pendant les grandes vacances scolaires
- **FILLE PORTEFAIX** : elle transporte des bagages aux boutiquiers, aux marchandes, etc. Elle n'est pas forcément employée (Togo)
- **FILLE POSTEE** : vendeuse ambulante ou fixée sur un lieu pour vendre des marchandises et accompagnée de quelqu'un qui connaît bien son milieu d'origine et sa destination. Généralement, ces personnes sont de la même localité que l'enfant (Togo)
- **GRANDE SŒUR** : dame pour qui les enfants travaillent. Elle a la responsabilité des enfants sur les lieux de travail (Togo)
- **HOUEFIFOVI** ou "*enfant de fin d'année*" : élève à la recherche de l'argent pour ses besoins scolaires. Littéralement, "*enfant de fin de saison*", il est mobile pendant les vacances (Bénin)
- **INTERMEDIAIRE** : les recruteurs s'appuient sur l'intermédiaire pour atteindre les enfants, car les recruteurs, pour la plus part, ne connaissent pas bien certains terrains (Burkina Faso)
- **LOGEUR** : il héberge les migrants. Il est ressortissant, ex-migrant, membre de la famille sur le lieu destination, etc. (Burkina Faso)
- **OGA** : "*grand frère*" ayant vécu la mobilité et qui est devenu un intermédiaire pour ceux qui veulent partir (Togo)
- **RECRUTEUR** : il peut être employeur lui-même (propriétaire) ou celui qui va prendre les enfants au village (Burkina Faso)
- **TRANSPORTEUR** : chauffeur ou conducteur (Burkina Faso)
- **ZEMIDJAN** : taxi moto (Bénin)

3- Bibliographie

- 1- **ABOUBAKAR EL-OUMAR** : *"Le trafic des enfants au Bénin : Analyse des conditions socio-juridiques et du cadre administratif"*, Faculté de droit et de sciences politiques, Université de Parakou, (2007), 84 pages.
- 2- **ABSE** : *"Etude sur la situation des enfants travailleurs dans le secteur informel de l'orpaillage dans la région du Sud-ouest du Burkina Faso : cas spécifique des enfants orpailleurs des sites aurifères de Fofora et Mamena dans le département de Kampti"*, 2006
- 3- **BCAT/UE** : *"Draft sur les causes structurelles de la traite des enfants en République du Bénin. Capitalisation des réunions d'échanges organisées par le MFSN et pistes de recherche pour lutter contre les causes structurelles de la traite et l'exploitation d'enfants"*, (2009), 31 pages.
- 4- **BIT** : *"Etude sur les questions de genre, le travail des enfants et les pires formes du travail des enfants dans les mines et carrières : le cas du Burkina Faso"*, 2009
- 5- **BIT** : *"Rapport de l'enquête de base sur le travail des enfants sur les sites aurifères de Gorouol Kadje et de Ziniguima"*, (Burkina Faso), 2009
- 6- **BIT** : *"Rapport provisoire de l'étude transfrontalière sur le travail des enfants dans l'orpaillage au Burkina Faso"*, au Mali et au Niger, 2009
- 7- **COBUFADE** : *"Etude sur le travail des enfants dans les orpaillages"*, 2000
- 8- **COMMUNE DE AGBANGNIZOUN, BENIN** : *"Plan de Développement Communal d'Agbangnizoun"*, (2004-2008), 124 pages.
- 9- **GUEYE, D.** : *"Etude sur les Mines Artisanales et les Exploitations Minières à Petite Echelles au Burkina Faso"*, Mining, Minerals and Sustainable Development (MMSD), IIED (International Institut for Environment and Development), WBCSD (World Business Council for Sustainable Development), 2001
- 10- **IBRIGA, M., L. et OUEDRAOGO, F.** : *"Étude relative au trafic d'enfants au Burkina Faso : aspects juridiques et institutionnels"*, Rapport définitif, Ouagadougou, Burkina Faso, 2001
- 11- **INSD** : *"Rapport de l'enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso"*, Ouagadougou, Burkina Faso, 2006.
- 12- **MAEJT** : *"Termes de Référence de l'étude sur les itinéraires de la mobilité des enfants et des jeunes en Afrique de l'Ouest"*, 2010.
- 13- **MAEJT** : *"Migrations, confiage et trafic d'enfants en Afrique de l'Ouest: quelques actions menées par les Associations d'Enfants et Jeunes Travailleurs e par les organisations qui les soutiennent"*, Jeuda n°106, décembre 2000, 24 pages

14- MAEJT : *"Exode précoce et traite des enfants en Afrique de l'Ouest : quelques actions des enfants et jeunes travailleurs de la sous région"*, Jeuda n°111-112, décembre 2004 112, pages

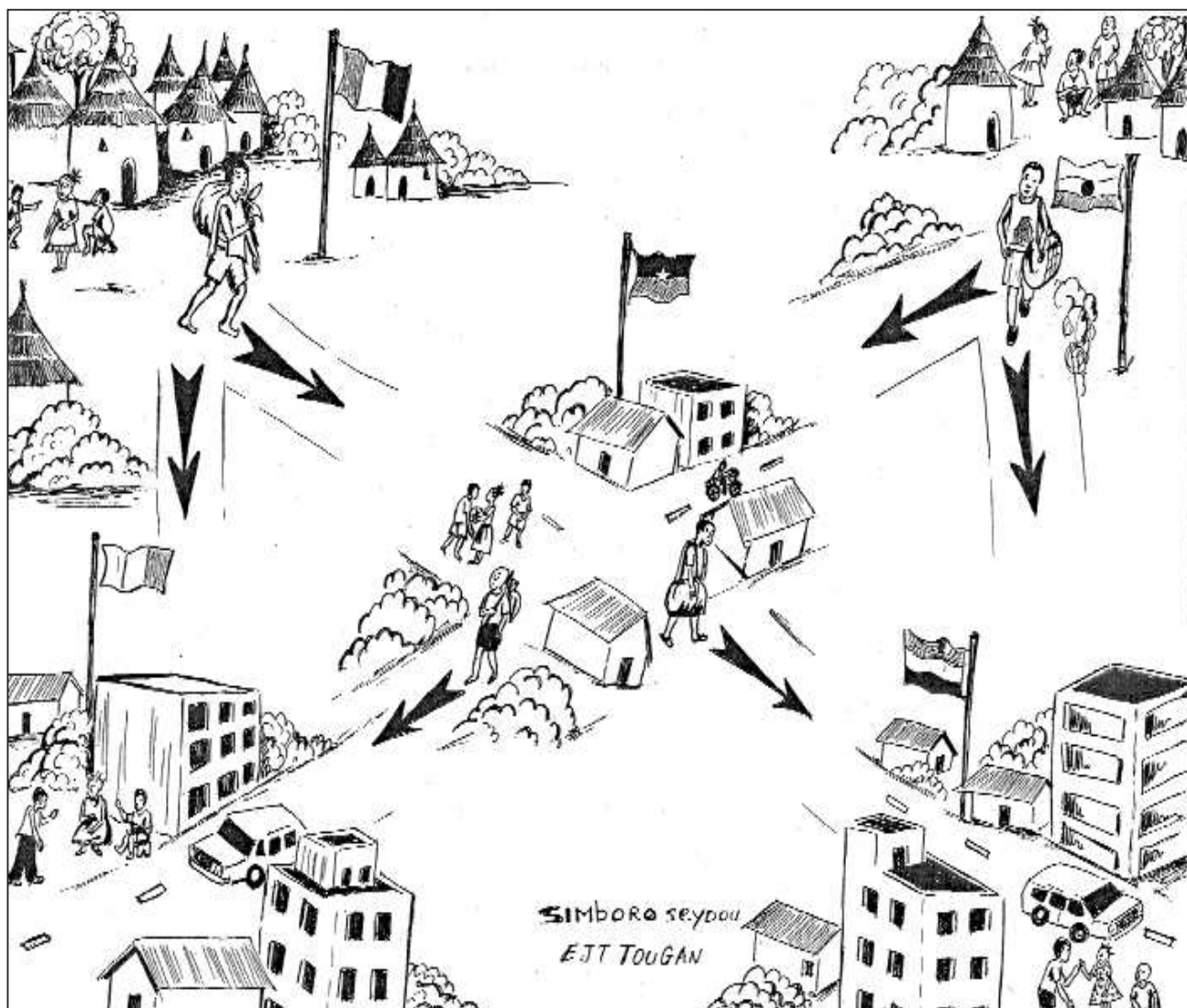
15- MAEJT : *"Transformer les victimes en acteurs : exode précoce des enfants en Afrique de l'Ouest"*, Jeuda n°119, 2008, 84 pages

16- MFE/UNICEF : *"Etude nationale sur la traite des enfants. Rapport d'analyse"*, (2007), 135 pages.

17- MIMCHE, Honoré et al. : *"La féminisation des migrations clandestines en Afrique noire"*, in Actes du Colloque *"Mobilités au féminin"*, Tanger, 15-19 novembre 2005, 22 pages.

18- MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE / AMBASSADE DANEMARK AU BENIN : *"Manuel d'information, d'éducation et de communication pour la lutte contre l'immigration et le trafic des enfants"*, 1ere édition, (2009)

19- SAVE THE CHILDREN : *"Etude sur le travail des enfants dans l'orpaillage dans les mines d'or de la région du Sahel"*, 2000



Cette recherche fait suite à une première étude lancée en 2007 dans cinq (5) pays d’Afrique de l’Ouest pour avoir une idée des perceptions des enfants et des parents sur les motivations des déplacements des enfants et jeunes.

Elle trouve son fondement dans la nécessité pour les EJT, dont les activités se sont focalisées jusque-là sur l’écoute, la sensibilisation, le plaidoyer, l’exode précoce, etc., d’approfondir les études sur les déplacements des enfants, pour mieux en appréhender les tenants et les aboutissants.

Elle vise à contribuer à une meilleure connaissance et compréhension des phénomènes liés à la mobilité des enfants en Afrique de l’Ouest (Bénin, Burkina Faso et Togo), et à une plus grande maîtrise des mécanismes de protection des enfants au sein de leurs propres communautés et de leurs familles.